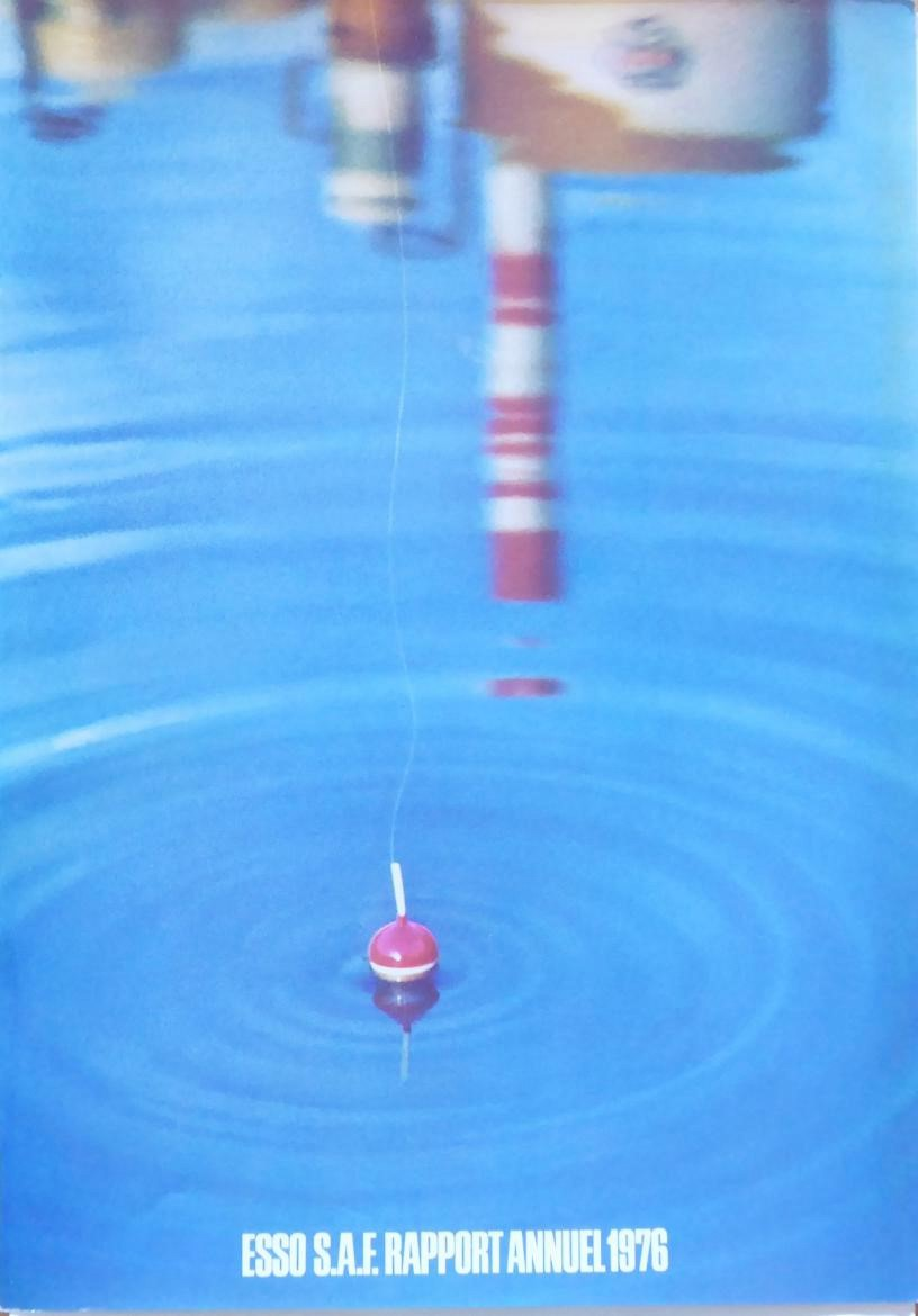


ESSO S.A.F. RAPPORT ANNUEL 1976



Serge Scheer
président d'honneur

conseil d'administration

Jacques Ballet
président d'honneur
Henri Lamaison
président
Louis Chaperon
administrateur
André Dubois
administrateur
Francis Fabre
administrateur
Jean Forgeot
administrateur
Michel Kopff
administrateur
Gustave Rambaud
administrateur

comité consultatif

Henri Lamaison
président-directeur général
Michel Kopff
directeur général
William R. Brunger
directeur finances
Robert B. Pietsch
directeur logistique
Jean Rauzier
directeur général des ventes

contrôleur Jacques de Guenin

trésorier Louis Coignard

secrétaire général Gérard de Mallmann

commissaires aux comptes

Albert Veyrenc
titulaire
André Amic
titulaire
Daniel Dudon
suppléant

Société Anonyme Française

au capital de 595.898.000 F.
6, avenue André Prothin
Courbevoie (Hauts de Seine)
adresse postale :
Cedex 2
92080 Paris la Défense

22 avril 1977

RAPPORT ANNUEL 1976

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 23 juin 1977
communiqués
au comité central d'entreprise
les 9 et 10 juin 1977

EN BREF

	1973	1974	1975	1976
brut traité en raffinerie	16,3	15,5	13,8	15,6
ventes totales de produits finis et intermédiaires	16,4	15,6	14,9	16,7
chiffre d'affaires commercial hors taxes	3824	7953	8185	10049
salaires et dépenses sociales	377	442	491	544
dépenses d'immobilisations	643	318	344	129
besoins totaux de financement	1119	2120	504	936
marge brute d'autofinancement :				
– variation des stocks incluse	633	927	567	679
– disponible après variation des stocks	414	344	437	81
bénéfice net de l'exercice	58	0	45	99

Déclaration de M. H. Lamaison
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Les comptes de résultats de votre société font apparaître un bénéfice de 99 millions de francs qui se décompose en 55 millions de dividende reçu de sa filiale ESSO REP, et 44 millions de bénéfice net pour les activités propres à ESSO S.A.F.

Ce résultat semble meilleur que celui de l'exercice 1975, mais il tient compte d'une forte augmentation de la valeur de nos stocks à volumes constants, 358 millions de francs, conséquence de la hausse du prix du pétrole brut.

En regard de cette augmentation, nous avons dû plafonner à 125 millions de francs la dotation à la provision pour fluctuation des cours, par suite des limitations de cette provision imposées à l'Industrie pétrolière. Sans ces limitations les résultats d'ESSO S.A.F. auraient été nuls.

Et pourtant, nos ventes ont nettement progressé, notre activité de raffinage a augmenté de 13 %, nous avons continué à gérer nos affaires de façon rigoureuse, et le personnel de votre société n'a pas ménagé ses efforts, dans tous les domaines. Mais le prix moyen du pétrole brut acheté a augmenté de 45 F/T, au cours de l'année 1976, et le niveau des prix des produits pétroliers en France a été trop bas pour permettre un équilibre réel de l'exploitation et le dégagement d'une marge d'autofinancement suffisante.

Actuellement, le problème de niveau des prix et des marges s'aggrave encore et il semble qu'il y ait à cet égard une contradiction dans la politique du Gouvernement : d'une part, il dit limiter les hausses du prix des produits pétroliers de manière à ne pas inciter les pays producteurs à augmenter les prix des pétroles bruts mais, d'autre part, il majore brutalement les taxes sur ces produits. A titre d'exemple, elles ont augmenté pour le supercarburant de 29 centimes en novembre 1976 et de 6 centimes ce mois. Par contraste, du début 1976 à ce jour, il ne revenait aux sociétés pétrolières, pour le supercarburant, que 12 centimes : 6 en mai 1976 et 6 en février 1977. Qui plus est, les difficultés de l'industrie pétrolière française sont encore aggravées par le fait que les hausses du prix des produits sont trop tardives.

Comme vous le savez, puisque nous ne cessons de le répéter, nous devons maintenir nos stocks aux niveaux requis. Tout délai dans la répercussion de la hausse du prix du brut met le financement de l'augmentation de valeur des stocks à la charge des sociétés pétrolières, qui n'ont donc d'autre solution que d'augmenter leur endettement. Il faut absolument que les augmentations du prix du brut décidées par les pays producteurs, ou dues aux fluctuations du cours du dollar, soient intégralement et immédiatement répercutées sur les prix des produits pétroliers.

Pourtant, il serait facile pour le Gouvernement de corriger cette situation et il devrait le faire le plus rapidement possible si l'on songe qu'il continue de faire subventionner par les sociétés pétrolières l'utilisation de produits dont il contingente par ailleurs la distribution en vue de limiter leur consommation.

Il est d'autant plus facile de replacer l'industrie pétrolière française dans un cadre normal d'activité que les sociétés pétrolières ont l'habitude de se contenter de marges modestes à condition qu'elles soient suffisantes.

Pour répondre à certaines attaques injustifiées dont notre profession a fait l'objet, et en particulier votre société, j'ai tenu une réunion d'information le 10 mars 1977. Les résultats du Groupe EXXON/ESSO étant connus, j'ai pu les détailler géographiquement et par activité, pour la première fois. Ceci m'a de plus donné l'occasion de mettre en évidence et de souligner que le bénéfice global d'EXXON qui s'élevait à 2,6 milliards de dollars, ne représentait finalement que 2,7 centimes par litre. Je vous laisse le soin de comparer ce bénéfice, que certains présentent comme exorbitant, au prix de vente des produits pétroliers.

RÉSOLUTIONS

Esso S.A.F.
Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 23 juin 1977

première résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1976, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1976 tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

deuxième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

troisième résolution
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

bénéfice de l'exercice 1976	F 99 517 475,14
report 1975	F 853 835,06
soit un total de	F 100 371 310,20
de la façon suivante :	
réserve légale	F 2 319 800,00
réserves facultatives	F 53 510 358,36
dividende	F 44 453 990,80
report à nouveau	F 87 161,04
total	F 100 371 310,20

Le dividende net ressort à F 3,73 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50,– nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,865 soit un revenu global de F 5,595.
Le dividende (coupon n° 43) sera payable le 5 juillet 1977 aux guichets des établissements suivants :
- Banque de Paris et des Pays-Bas
- Morgan Guaranty Trust Co of New York
- Société Générale
- Crédit Lyonnais
- Banque Nationale de Paris
- Crédit Commercial de France
- Crédit Industriel et Commercial
- Banque de l'Union Européenne

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

exercice	nombre d'actions à rémunérer	dividende net	avoir fiscal	revenu global
1973	11 917 960	F 3,50	F 1,75	F 5,25
1974	11 917 960	F 3,00	F 1,50	F 4,50
1975	11 917 960	F 3,50	F 1,75	F 5,25

quatrième résolution
L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 24 juin 1976 à :
M. Jules Armand au 31 décembre 1976 à :
MM. Jacques Ballet
Louis Chaperon
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

cinquième résolution
L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1977 :
MM. Jacques Ballet
Louis Chaperon
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

sixième résolution
L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires M. André Amic et M. Daniel Dudon pour les exercices 1977 à 1982 inclus.

Elle désigne pour la même période, M. Jean-Michel Garnier en tant que Commissaire suppléant.

septième résolution
L'Assemblée Générale fixe à F 125 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1977.

J'ai également démontré, lors de cette réunion, qu'il n'existait, à aucun des stades d'activité de votre société, de possibilités de bénéfice caché ou injustifié.

J'ai eu, enfin, l'occasion de préciser le programme d'investissements du Groupe EXXON pour les années 1977 à 1980, qui s'élève à 22 milliards de dollars, dont les 2/3 seront consacrés à la recherche et la production des hydrocarbures. Les investissements prévus pour l'Europe se montent à 7 milliards de dollars et comprennent ceux qui seront réalisés dans notre pays. Ce programme montre que votre société continue d'avoir confiance dans l'avenir et qu'elle est prête à réaliser les investissements nécessaires, à condition que des contraintes extérieures ne l'en empêchent pas, et pour peu qu'on la laisse travailler dans un cadre normal, qui encourage l'initiative privée et le travail productif, et qui permette la juste récompense des efforts du personnel et une rémunération satisfaisante du capital.

Puisque j'ai évoqué l'avenir, ceci m'amène à vous parler d'un sujet déterminant pour nos activités futures, à savoir les licences de distribution A.3. Je vous ai déjà entretenus de ce problème l'an dernier, car les licences devaient être renouvelées le premier juillet 1976. Notre licence a été, en pourcentage, moins augmentée que celles des sociétés concurrentes (sauf une), et ceci m'a amené à présenter un recours gracieux au Gouvernement. Après avoir reçu réponse du Ministre de l'Industrie et du Commerce, je n'ai pas jugé opportun d'introduire un recours contentieux car les tonnages d'essence, fixés par les Pouvoirs Publics pour notre licence A.3, nous permettront de développer normalement nos activités, compte tenu de l'évolution prévisible du marché. Mais nous demeurons extrêmement attentifs à cette question, primordiale pour nous, car nous ne pourrions accepter une limitation autoritaire de nos activités, lors du prochain renouvellement des licences.

Si nous sommes très vigilants à cet égard, nous n'en demeurons pas moins confiants car nous sommes conscients de ce que votre société a toujours apporté à notre pays sur le plan de la qualité du service, des produits et des approvisionnements, et notamment durant les périodes de crise déjà traversées. Nous sommes persuadés que ce service indispensable à la sécurité du pays est reconnu et considéré comme garant du futur. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons continuer à investir dans tous les secteurs de nos activités. Mais pour que nos outils, toujours rénovés et adaptés, soient bien exploités, il nous faut des hommes compétents.

Nous avons, à cet égard, fait un nouvel effort de réflexion au sujet de nos besoins futurs. Ceci nous amènera à embaucher, cette année, plus de 200 personnes dont au moins 50 cadres. Ces embauches, compte tenu des départs prévisibles de votre société, notamment à la retraite, feront apparaître un solde nettement positif qui contribuera à améliorer la situation de l'emploi dans notre pays.

Je suis particulièrement heureux que votre société, malgré les difficultés que j'ai rappelées, puisse dans ce domaine comme dans celui des investissements, apporter sa contribution au plan de redressement de l'économie mis en place par le Gouvernement. Je suis convaincu que la réussite de ce plan est nécessaire pour assurer sur des bases saines l'avenir de notre pays.

C'est également pour cette raison que nous appliquons intégralement et strictement le plan Barre, notamment en ce qui concerne la rémunération du personnel qui continue à donner le meilleur de lui-même. Je me permets de vous associer à moi pour l'en féliciter et l'en remercier.

Dans le même esprit d'adhésion à ce plan, et poursuivant notre politique sage de dividende, je propose que celui-ci soit porté cette année de F. 3,50 par action à F. 3,73, ce qui constitue une augmentation de 6,5 %.

J. Lamaison

ESSO S.A.F. Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 23 juin 1977.









Découvert en 1971, le gisement de pétrole de Brent (50 % Shell / 50 % Exxon) en mer du Nord, est entré en production en Novembre 1976 ; de la plate-forme de production Brent B (267 mètres de hauteur totale, 220.000 tonnes de béton) le pétrole est conduit à la bouée de stockage SPAR 1 à laquelle viennent s'amarrer les pétroliers. Toutefois, malgré les ressources de la mer du Nord, le recours au pétrole du Moyen-Orient reste indispensable pour l'Europe. A gauche, l'Esso Picardie, navire d'Esso S.A.F. de 270.000 T. en cours de chargement à Kargh Island, le plus grand port pétrolier iranien du Golfe Persique.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'environnement mondial

Partout dans le monde, la reprise amorcée à l'automne 1975 s'est poursuivie et en général, la production industrielle a retrouvé les niveaux atteints avant la crise. Toutefois, toutes les conséquences de cette crise n'ont pas encore été surmontées et des différences notables apparaissent entre les secteurs et entre les pays industrialisés.

Ainsi, dans la Communauté Economique Européenne, la sidérurgie a été déclarée en "état de crise manifeste", la construction navale est menacée par une réduction d'activité, les raffineries de pétrole sont encore sous-utilisées. Les pressions inflationnistes se sont généralement affaiblies, néanmoins, des écarts importants subsistent entre certains pays entretenant l'instabilité sur les marchés des changes ; au cours de l'année, la livre et la lire ont perdu 20 % de leur valeur et le franc a dû quitter le "serpent communautaire".

Avec 2,8 milliards de tonnes extraites, la production de pétrole brut a pratiquement retrouvé le niveau de 1973. Les pays producteurs ont reçu en paiement 120 milliards de dollars, dont une quarantaine se sont ajoutés aux excédents financiers déjà accumulés. En contrepartie, les pays de l'O.C.D.E. enregistrent un déficit de leurs paiements courants de plus de 20 milliards de dollars et celui des pays en voie de développement est du même ordre.

L'incapacité de certains pays producteurs à utiliser la totalité de leurs recettes en achats de biens et services à l'extérieur a pour corollaire l'impossibilité pour de nombreux pays acheteurs de pétrole d'équilibrer leurs balances des paiements courants. Les majorations décidées lors de la réunion de l'O.P.E.P. à Doha, le 15 décembre : 3 à 5 % selon les qualités pour l'Arabie Séoudite et les Emirats Arabes et 10 % pour les autres pays producteurs, aggravent une situation déjà très difficile. Que l'on considère l'impossibilité pour la plupart des pays consommateurs de générer des recettes en dollars suffisantes pour régler leurs achats de pétrole ou l'érosion du rendement des capitaux provoquée par ce déséquilibre brutal, et l'on pourrait conclure, de ce point de vue, que le prix du pétrole est trop élevé. L'augmenter encore, comme certains le proposent, resterait sans effet sur le développement des énergies concurrentes à moyen terme, par contre, l'économie mondiale en serait gravement menacée.

Compte tenu des volumes en cause, aucune énergie nouvelle ne peut jouer un rôle important avant une trentaine d'années. D'ici là, l'économie reposera sur le charbon, le nucléaire et les hydrocarbures liquides et gazeux. Toutes les prévisions parviennent à la même conclusion : au moins jusqu'en 1990, et malgré le rôle croissant de l'énergie nucléaire, les hydrocarbures fourniront plus de 60 % des besoins énergétiques mondiaux. C'est pourquoi l'incertitude concernant la sécurité des approvisionnements et les prix du pétrole et du gaz, perturbe le fonctionnement de l'économie mondiale. Il est urgent d'aboutir à une normalisation sur ces deux points au travers d'une concertation prenant en compte les intérêts des pays producteurs et ceux des pays consommateurs.

Jusqu'ici pauvre en hydrocarbures l'Europe va bénéficier d'un accroissement rapide de ses ressources de pétrole et de gaz dont la production passera de 162 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 1975 à environ 440 millions de t.e.p. en 1985. Il s'agit là d'une contribution majeure à la satisfaction des besoins énergétiques européens - évalués à 1,5/1,7 milliard de t.e.p. en 1985 - elle dépasse celle de toute autre énergie et illustre la capacité de l'industrie pétrolière à mettre à jour et développer de nouvelles zones de production, même dans un environnement difficile. Différentes études ont souligné l'importance des capitaux requis par le secteur énergétique au cours des dix ans à venir : 250 milliards de dollars, soit 25 % de l'ensemble de l'investissement industriel dans la C.E.E., dont 80 milliards pour le gaz et le pétrole. La mobilisation de sommes aussi considérables ne sera pas facile. La première condition pour y parvenir est de les rémunérer convenablement ce qui suppose une restauration des marges. Mais il faut aussi utiliser au mieux ces capitaux, en recherchant systématiquement les techniques et les procédures les plus économiques. L'industrie pétrolière y est bien préparée car elle dispose des hommes ayant les compétences voulues, elle sait organiser leur action et elle a amplement montré son aptitude à développer et mettre en œuvre des techniques d'avant-garde. Aussi est-il nécessaire qu'elle continue à assumer tous les risques liés à l'exploration à partir de ses ressources propres et que sa capacité à rassembler les moyens financiers externes en ligne avec les énormes besoins correspondant au développement et à la mise en production des nouveaux gisements ne soit pas entamée.

L'environnement national

Jugée à partir des résultats annuels, l'évolution de la production apparaît satisfaisante : la production nationale aura augmenté de 5 à 6 % en volume et la production industrielle de 10 %. La situation réelle est cependant plus nuancée pour deux raisons :

- cette forte croissance de la production industrielle compense seulement le recul de 1975 et l'essentiel en était acquis dès le mois de mars, la progression depuis lors ayant été très lente. Ce phénomène est étonnant, les reprises ayant, dans le passé, duré plus longtemps. Plusieurs facteurs l'expliquent : très faible augmentation des investissements, principalement

en raison des capacités de production restant inemployées et du coût élevé de l'argent : maintien des stocks à un niveau très bas ; dégradation des échanges extérieurs de produits industriels...

- par ailleurs, l'année a été mauvaise sur le plan des équilibres fondamentaux : déséquilibre du budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale ; important déficit de la balance commerciale et réapparition de fortes tensions inflationnistes, aggravées par une sécheresse exceptionnelle.

Face à ce risque de dérapage des prix, l'événement marquant de l'année a été la reconnaissance par les Pouvoirs publics que la lutte contre l'inflation devait être l'objectif prioritaire de la politique économique. Le dispositif mis en place en septembre, la détermination dans son application et les premiers signes d'amélioration perceptibles en fin d'année ont, sinon totalement dégagé, du moins éclairci les perspectives à court et moyen terme offertes à l'économie française. En effet, le paiement des importations ne peut être effectué d'une façon durable et saine que grâce à un fort développement des exportations et pas seulement vers les pays producteurs de pétrole. La détérioration de la balance commerciale vis-à-vis des pays industrialisés - de l'ordre de 16 milliards de francs - doit être enrayée, puis corrigée, et pour cela les produits français doivent être compétitifs. Le succès de l'action entreprise apparaît comme une condition essentielle au développement de l'économie, à la diminution du chômage et à l'amélioration des niveaux de vie.

Après avoir reculé au cours des deux années précédentes, la consommation d'énergie a progressé de 4,3 % - 7 millions de tonnes d'équivalent pétrole - en liaison avec l'amélioration de l'activité économique. Néanmoins, les économies d'énergie réalisées en 1976, grâce aux efforts entrepris dès 1973, sont estimées par l'Agence pour les Economies d'Energie à 13 millions de t.e.p., après prise en compte du climat et du niveau de la production nationale.

De même, la demande de produits pétroliers a dépassé de 8 % celle de 1975, mais elle est restée inférieure de 8 millions de tonnes à celle de 1973. Une partie de cette progression correspondant à l'accroissement des livraisons de fuel lourd à E.D.F. (+ 32 %) provoqué par la sécheresse, est temporaire. La souplesse de l'industrie pétrolière est ainsi à nouveau confirmée : elle reste seule capable de faire face à des variations imprévisibles de cette ampleur.

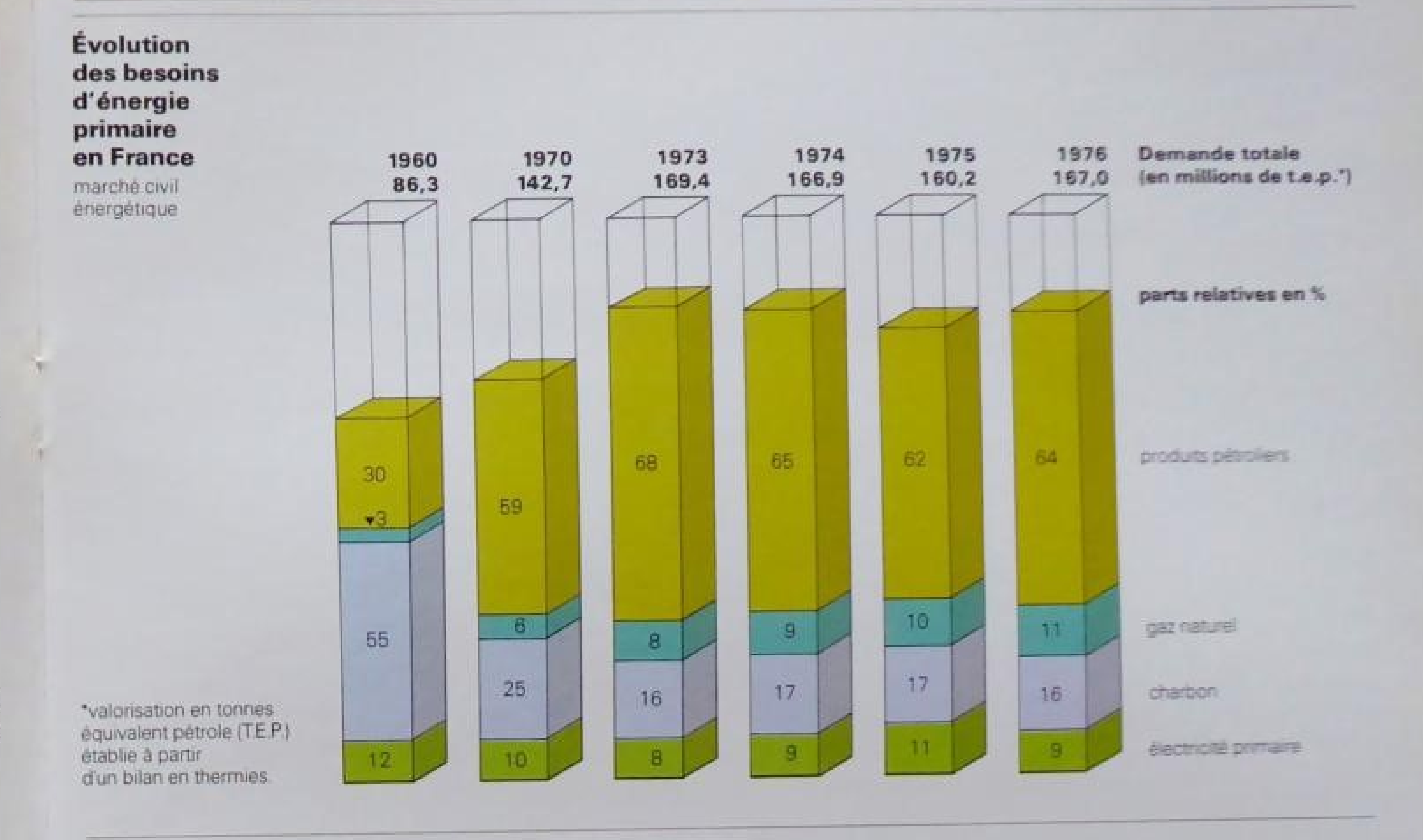
En dépit de cette croissance du marché, l'activité de votre société s'est développée dans un contexte difficile :

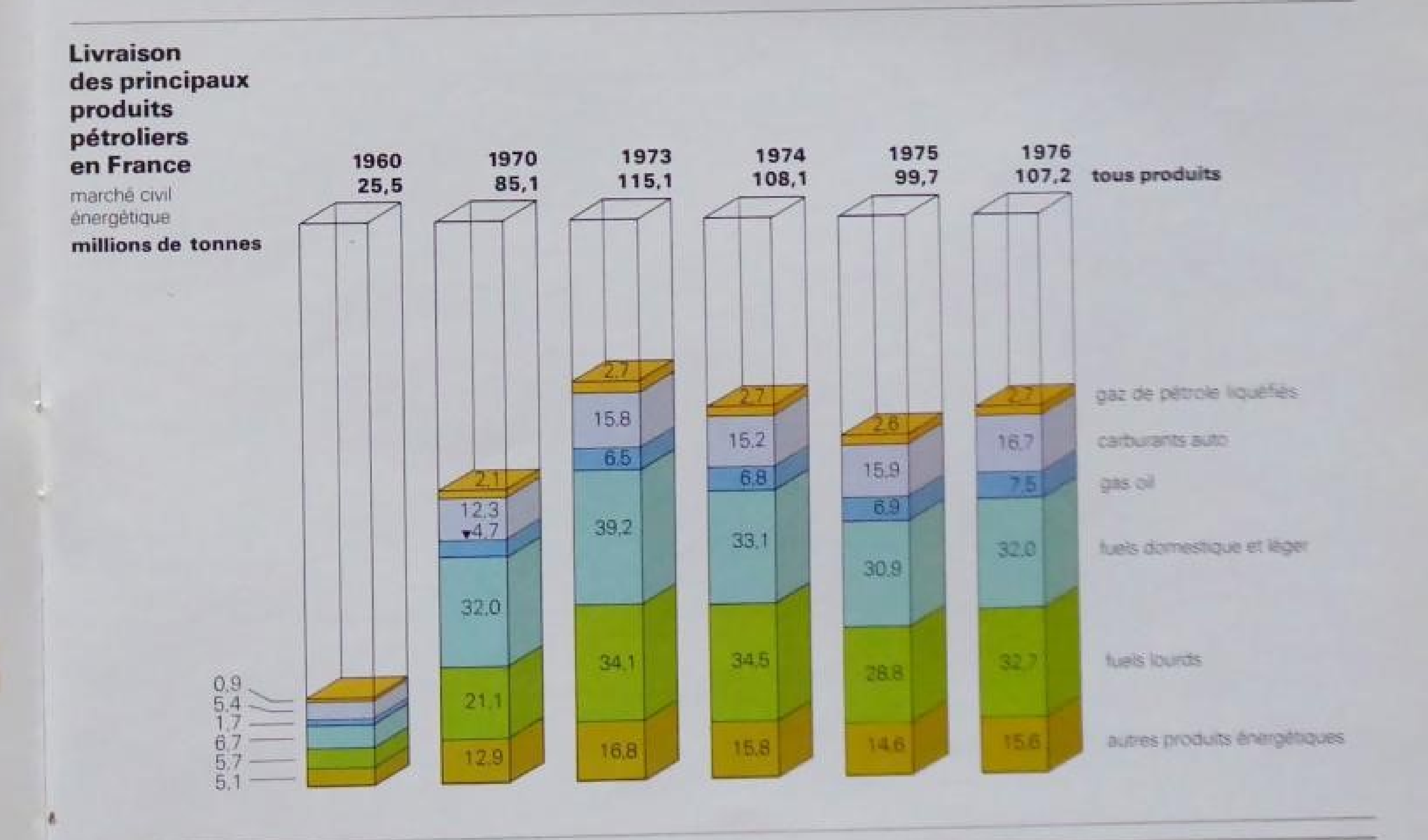
- comme cela est le cas depuis le début de 1974, les variations de coûts – et notamment celles concernant les coûts en francs des bruts traités – n'ont pas été répercutées en totalité et dans des délais normaux dans les prix de vente. Ceci est d'autant plus surprenant que les majorations nécessaires pour redresser la situation étant faibles – quelques centimes par litre – leur impact sur l'indice des prix serait négligeable et sans rapport avec l'augmentation des taxes sur l'essence (29 centimes par litre de super) appliquée le 2 novembre. Comment gérer correctement une entreprise lorsque l'on ne peut prévoir ni modifier les prix de vente pour respecter la vérité économique ?

- libérés en mai, de façon à aligner les coûts d'approvisionnement des industriels sur ceux de leurs concurrents étrangers, les prix du fuel lourd et du naphta étaient à nouveau bloqués le 15 septembre, tandis qu'ils augmentaient fortement après cette date sur le marché international de Rotterdam.

- les autorisations d'importation du fuel lourd accordées à des consommateurs industriels ont introduit une novation dans le régime pétrolier et une incohérence au regard des obligations imposées aux raffineurs, notamment en matière de capacité de raffinage en fonction des besoins du marché français. En outre, la production de fuel lourd étant inévitable dans les opérations de raffinage déjà difficiles à équilibrer, des importations par des consommateurs seraient une source de déséquilibre supplémentaire.

Compte tenu du rôle essentiel de l'industrie pétrolière pour l'approvisionnement en énergie de l'économie française et de l'effort d'adaptation de ses équipements qui lui est demandé, le rétablissement de la santé financière des entreprises qui la composent apparaît primordial. A condition de disposer des moyens nécessaires, les entreprises pétrolières sauront, comme par le passé, assumer leurs responsabilités pour autant que le cadre de leurs activités soit raisonnablement stable et cohérent.





ESSO ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement demeure pour Esso un objectif permanent dans tous ses secteurs d'activité. En plus de son expertise reconnue dans ce domaine, votre société bénéficie de l'expérience acquise par les différentes filiales du groupe Exxon.

Transports maritimes

La généralisation du lavage au brut des citernes en cours de déchargement, appliquée à tous les navires de la société, a permis d'améliorer les résultats obtenus grâce au procédé - connu sous le nom de "Load on Top" - de conservation à bord des résidus de cargaison. De ce fait, les rejets de ces navires sont inférieurs des trois quarts aux quantités limites fixées par l'amendement de 1969 à la Convention de Londres. En outre, Esso contribue par son aide aux universités et instituts de recherche à une meilleure connaissance du devenir et des effets écologiques des hydrocarbures en milieu marin.

Des équipements d'aide à la navigation par satellites ont été installés en 1976 sur l'Esso Languedoc et l'Esso Provence, quatre autres pétroliers recevront des matériels identiques en 1977. En complétant les informations de l'officier de quart sur les routes et les vitesses des autres navires, ces équipements renforcent la sécurité de la navigation et réduisent les risques de collision.

Raffinage

Près de 14 % des sommes investies pour l'agrandissement de la raffinerie de Fos ont été consacrés aux équipements antipollution. A Port-Jérôme, 32 millions de francs ont été investis pour améliorer la qualité des eaux usées.

Le prix 1975 du "Conseil Supérieur des Etablissements Classés" a été attribué à un ingénieur d'Esso pour un système automatique éliminant la fumée des torches. Cet équipement a été mis en place à Port-Jérôme, à Fos, à l'usine d'Esso Chimie et à la raffinerie Mobil de Gravenchon.

Rappelons que l'unité de fabrication des huiles blanches par hydrogénation mise en service il y a peu d'années à Port-Jérôme, représente avant la lettre une de ces "technologies propres" auxquelles les Pouvoirs publics souhaitent donner la priorité. Cette technique de fabrication entièrement mise au point par Esso élimine les risques de pollution provoquée par l'ancien procédé à l'oléum.

Distribution

Il n'y a pas pour Esso de "petites pollutions" que l'on puisse négliger : transports intérieurs, dépôts, stations-service, font l'objet de programmes d'amélioration souvent fort coûteux. Toutefois, les moyens matériels seraient peu efficaces s'ils n'étaient entre les mains de responsables hautement qualifiés. La formation du personnel a toujours été pour Esso un élément majeur de la politique de l'entreprise, et ce principe s'applique bien sûr à la protection de l'environnement, domaine où l'effort a été ces dernières années considérablement amplifié. Esso est persuadé que la situation actuelle sur le plan de l'énergie ne saurait être un prétexte pour ralentir cet effort : lutte antipollution et économie d'énergie allant souvent de pair.





De l'extérieur, une raffinerie se caractérise par ses volumes, ses lignes et ses formes. Elle peut sauvegarder et même mettre en valeur un site, si l'intégration par la couleur est réussie. C'est ce qu'Esso a tenté avec la mise en couleur de ses raffineries de Bordeaux, Port-Jérôme et Fos-s/Mer.

raffinerie de Bordeaux
◄ avant l'intervention du coloriste
après mise en couleurs ▼







L'eau rendue à la vie : c'est le thème choisi pour la couverture de ce rapport. Il illustre l'importance attachée par Esso SAF à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la pollution.
La station d'épuration des eaux de la raffinerie de Fos-sur-mer. ►

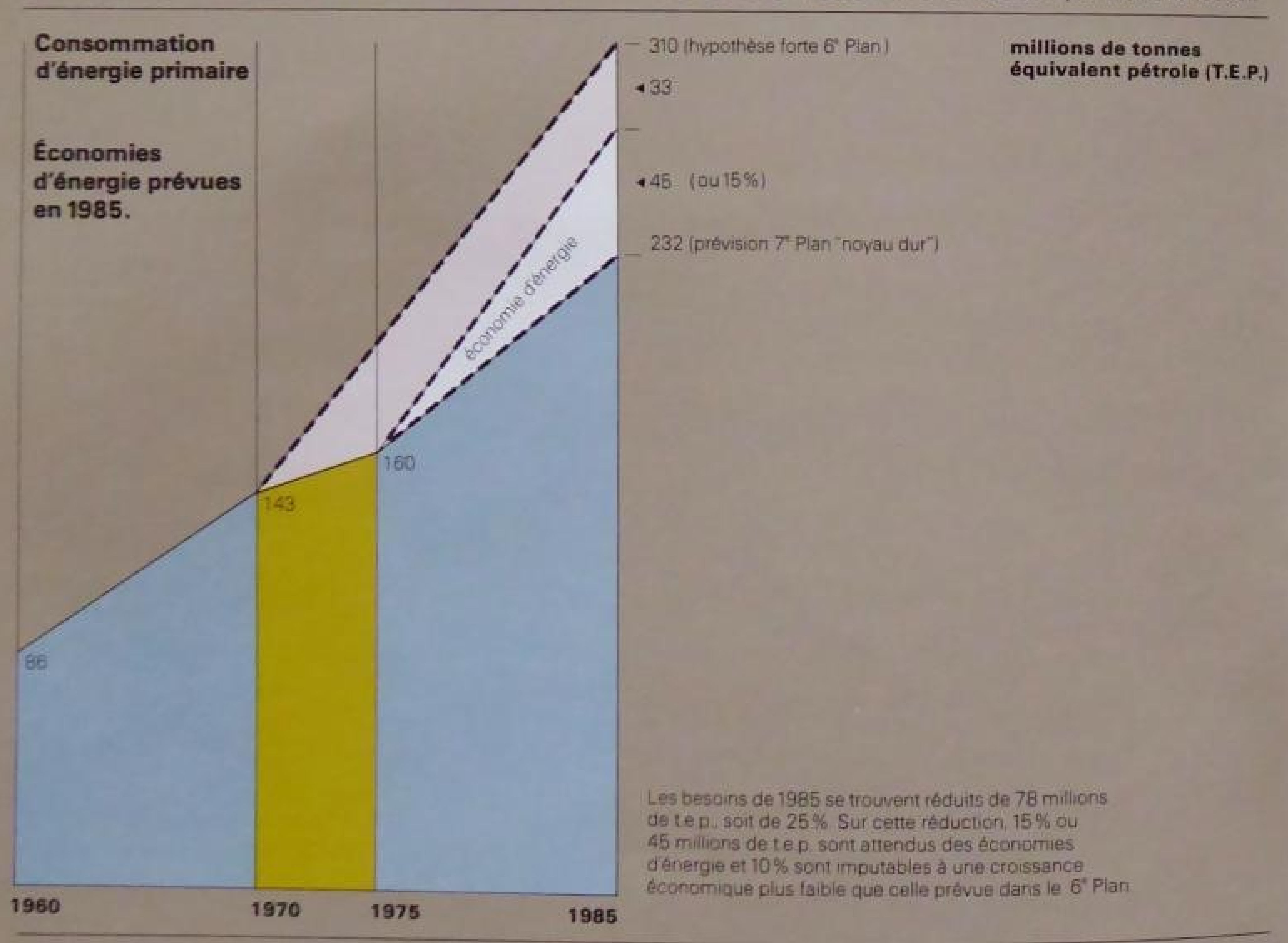
ESSO AIDE SES CLIENTS À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Les services techniques d'Esso sont agréés pour procéder à l'expertise des installations thermiques, prévue par l'arrêté du 20 mai 1974. Ils ont procédé à des examens approfondis notamment dans des centrales thermiques E.D.F., des verreries, des usines sidérurgiques, des papeteries, des usines produisant des revêtements de sol, des calorifuges, etc. Ces examens ont fait apparaître des économies d'énergie d'importance variable pouvant atteindre dans certains cas 10 %.

Pour le chauffage des immeubles collectifs existants, le programme T.U.B.E., basé sur des études approfondies in situ, met en œuvre des moyens de mesures particulièrement bien adaptés. Un modèle mathématique sur ordinateur permet ensuite d'évaluer l'incidence sur la consommation de chaque réglage ou de chaque modification de l'installation. Les études effectuées dans un grand nombre d'immeubles collectifs montrent que la consommation, à confort égal, peut être réduite de 20 % moyennant des travaux dont le coût est en général récupéré rapidement par l'économie de combustible.

Pour ce qui est des nouveaux immeubles collectifs, l'emploi d'un modèle de bilan thermique prévisionnel permet d'effectuer une évaluation réaliste des consommations et de définir les caractéristiques d'installations performantes sur le plan énergétique.

Pour les maisons individuelles, des relevés de consommations effectués pendant six ans et des considérations théoriques ont conduit à l'établissement d'un modèle mathématique spécifique. En fonction des paramètres architecturaux, des conditions climatologiques locales et des tarifs en vigueur, le programme P.H.E.D.R.E. indique pour chaque énergie (fuel domestique, gaz naturel, électricité et butane) la consommation énergétique annuelle, ainsi que le coût du combustible pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. En outre, ce programme, incluant les coûts d'installation et d'isolation, détermine le niveau optimal d'isolation.



Les besoins de 1985 se trouvent réduits de 78 millions de t.e.p., soit de 25 %. Sur cette réduction, 15 % ou 45 millions de t.e.p. sont attendus des économies d'énergie et 10 % sont imputables à une croissance économique plus faible que celle prévue dans le 6e Plan.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES

Exploration et production Esso REP

Le domaine minier d'Esso REP a subi deux modifications notables durant le printemps 1976. A compter du 1er avril, Esso REP a pris une participation de 25 % dans les travaux d'exploration d'un groupe de permis, accordés ou en instance d'octroi, couvrant approximativement 16.000 km² dans le Bassin Parisien. En mai, Esso REP a acquis 6 % d'intérêt dans la société de participation précédemment créée pour la reconnaissance des trois permis de recherche attribués en Mer d'Iroise en avril 1975.

La première campagne de forage réalisée en Mer d'Iroise sous l'égide de la SNEA (P) a été close en juillet 1976 sans donner de résultats positifs, conduisant à entreprendre une étude géologique plus poussée de la région. A terre, cinq forages d'exploration ont été achevés : trois exécutés dans le Bassin Parisien, la vallée du Rhône et les Hautes-Pyrénées ont été stériles, deux ont retenu l'attention : Bazordan 1 et Soudron 1.

Le premier (Esso REP 50 %), situé à proximité de Saint-Marcet, sera mis en production à faible débit, les réserves de gaz en place étant seulement de quelques dizaines de millions de mètres cubes. Le second (Esso REP 25 %), implanté au sud de Châlons-sur-Marne, a donné des indices d'huile dans deux niveaux géologiques différents qui font l'objet d'essais de production.

Les huit puits de développement forés en 1975 sur les gisements de Parentis, Cazaux, et Lugos ont été mis en production cette année permettant de maintenir la production de la société au niveau atteint en 1975. En 1976, Esso REP a extrait 678 581 tonnes de pétrole brut. En outre, 24,15 millions de mètres cubes de gaz épuré ont été commercialisés.

Activités logistiques et industrielles

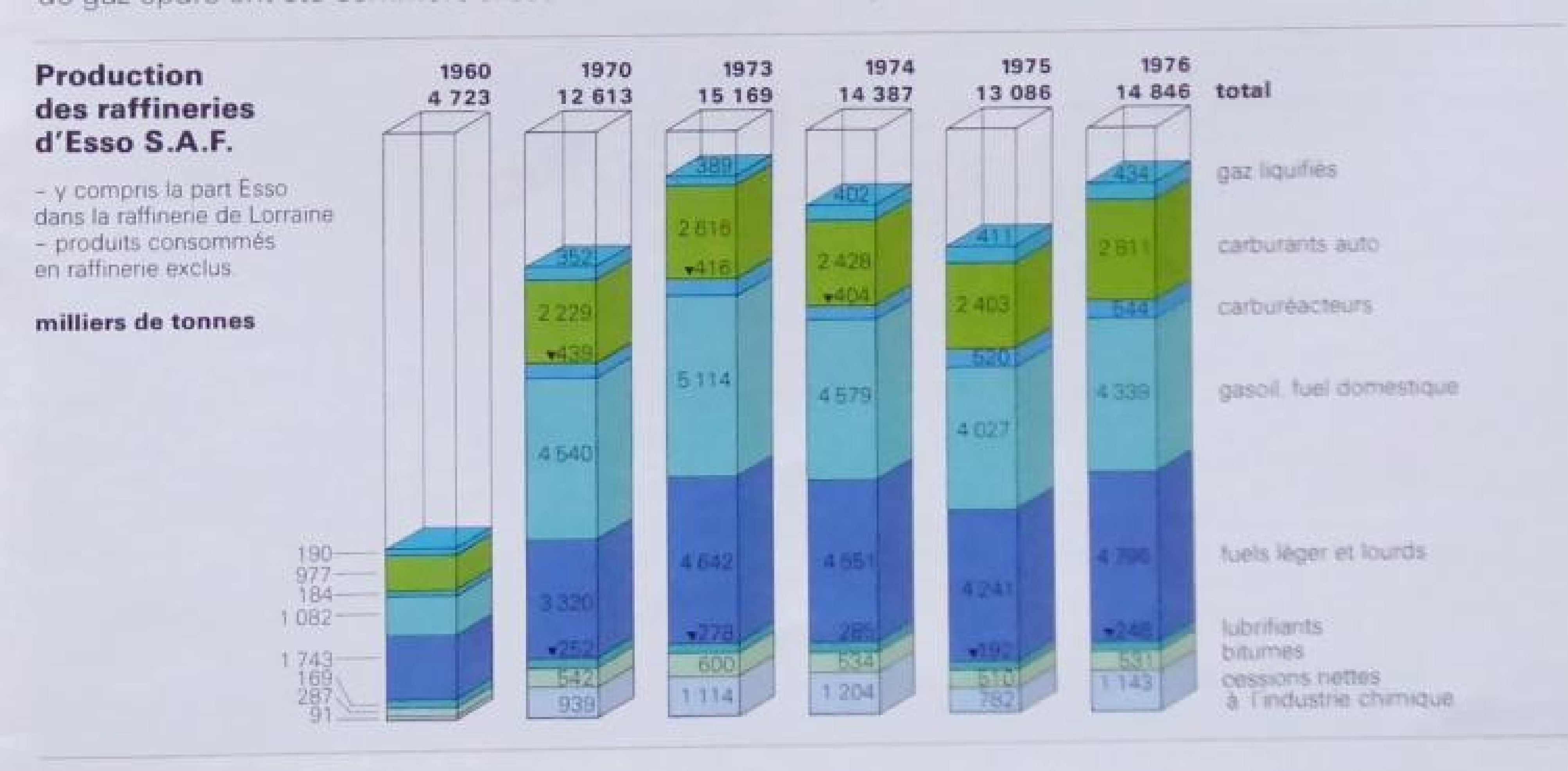
En 1976, les raffineries Esso (Port-Jérôme, Bordeaux, Fos-sur-Mer et la part Esso de la Raffinerie de Lorraine) ont traité 15,6 millions de tonnes de pétrole brut, soit une progression de 13 % sur les quantités traitées en 1975 (13,8 millions de tonnes).

Du fait de cet accroissement de distillation, le taux moyen d'utilisation de la capacité de raffinage a été voisin de 75 % contre 66 % en 1975. Malgré cette amélioration, l'importance des capacités encore inutilisées à continué à peser sensiblement sur les coûts unitaires de production.

En raison de la répartition géographique des besoins, cette capacité inutilisée a été localisée dans les raffineries de Bordeaux et de Fos. En revanche, la raffinerie de Port-Jérôme, pour satisfaire les besoins de la Basse-Seine, a été utilisée pleinement puisqu'elle a traité dans l'année 7,7 millions de tonnes de pétrole brut, niveau qu'elle n'avait jamais atteint auparavant. D'autre part, l'usine de mélange et conditionnement de lubrifiants de Port-Jérôme a rempli son rôle d'outil moderne et efficace pour les fabrications complexes d'huiles finies.

Les importations et exportations de produits finis et semi-finis se sont maintenues à un niveau élevé. Les exportations ayant porté sur des produits dont la valeur unitaire moyenne était plus élevée que celle des produits importés, ces opérations ont dégagé un gain de devises approchant 19 millions de dollars.

Les actions engagées les années précédentes en vue de réaliser des économies de combustibles se sont poursuivies en 1976. Dans chaque raffinerie ces actions sont animées par un groupe spécialement responsable. Deux projets comportant des investis-



sements importants ont été agréés par l'Agence pour les Economies d'Energie et seront réalisés en 1977. On peut estimer les économies de fuel réalisées de 1974 à 1976, dans les trois raffineries, à environ 220 000 tonnes.
Ces économies sont le résultat :

- d'une part, d'actions ne nécessitant que peu ou pas d'investissements :
  - mise en œuvre de programmes de formation et recherche de la motivation permanente de tous les différents opérateurs concernés.
  - contrôle plus systématique des paramètres de combustion dans les divers fours et chaudières, en utilisant en particulier à Port-Jérôme et à Fos des ordinateurs répondant initialement à d'autres objectifs fondamentaux,
  - élimination des fuites de vapeur par un entretien renforcé,

- d'autre part, de la mise en service de nouveaux équipements :
  - calorifugeage des bacs de produits chauds,
  - chaudière de récupération fonctionnant sur les gaz d'échappement de la turbine à gaz à la raffinerie de Fos,
  - modernisation et expansion de la centrale thermique de Port-Jérôme qui fournit vapeur et électricité à la fois à la raffinerie d'Esso S.A.F. et aux usines d'Esso Chimie et de SOCABU.

Du fait de la mise en service de 7 superpétroliers entre 1969 et 1976, l'activité de la flotte Esso s'est fortement développée. Mesurée en milliards de tonnes/mille, correspondant au produit des tonnages transportés par les distances parcourues, cette activité a pratiquement doublé entre 1973 et 1976 en passant de 52 milliards de tonnes/mille à 102 milliards.

Recherches et développement

Le centre de Mont-Saint-Aignan a consacré F 30,3 millions à la recherche et déposé 18 nouveaux brevets.

Pour les lubrifiants, les recherches ont porté sur l'amélioration d'huiles isolantes pour transformateurs et de nouvelles huiles émulsifiables pour la coupe et le laminage des métaux. Le procédé Esso de fabrication des huiles blanches de qualité "médicinale" par hydrogénation a été adapté pour la production d'huiles blanches destinées essentiellement à l'industrie textile.

La technique Esso d'optimisation des revêtements routiers à base de bitume a été appliquée avec succès à l'étranger. De nouveaux liants bitumineux pour revêtements de surface ont été développés et des procédés mis au point pour optimiser l'utilisation des bruts du Moyen-Orient dans les bitumes industriels.

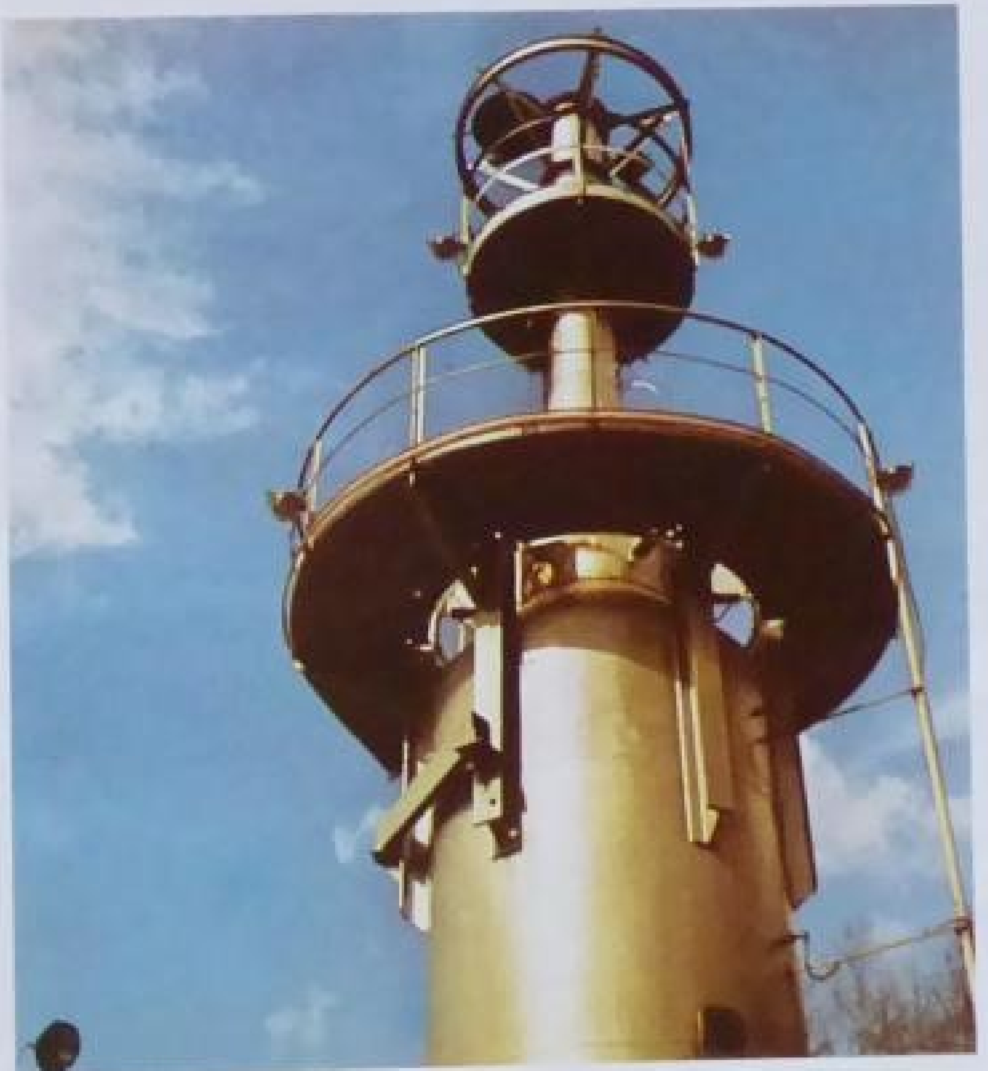
Dans le domaine des carburants, un appareil original de détection et de mesure des phénomènes de cliquetis dans les moteurs, mis au point par Peugeot avec la collaboration d'Esso, a été utilisé pour étudier la composition optimale des carburants futurs.

Les recherches sur la protection de l'environnement ont été poursuivies par l'étude de la combustion dans les moteurs deux temps et par le développement de méthodes et de réseaux de détection des polluants pour les installations d'Esso et de certains clients. Sous contrat du Ministère de la Qualité de la Vie, une étude a été entreprise sur la biodégradation des résidus pétroliers.

Pétrole brut traité dans les raffineries d'Esso S.A.F.

	1973		1974		1975		1976	
origine	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%
France	0,98	6,1	0,74	4,8	0,67	4,9	0,67	4,3
Afrique	1,65	10,1	0,53	3,5	0,40	2,9	0,64	4,1
Moyen-Orient	12,92	79,4	13,70	88,7	12,48	90,5	14,10	90,4
Venezuela	0,73	4,4	0,47	3,0	0,24	1,7	0,19	1,2
total brut traité	16,28	100,0	15,44	100,0	13,79	100,0	15,60	100,0





Le Centre de Recherche d'Esso S.A.F., à Mont-St-Aignan près de Rouen, travaille en étroite coordination avec les autres laboratoires européens du Groupe Esso. Ses activités sont plus spécifiquement orientées sur les études des bitumes, des huiles industrielles, des acides sulfoniques et des additifs. Une part importante des travaux est consacrée aux recherches sur la protection de l'environnement et les économies d'énergie. Ci-contre, un four de raffinerie transformé en chaudière ; on y effectue des études sur les phénomènes liés à la combustion ; en haut, banc d'essai moteur où sont poursuivies les recherches sur la carburation dans les moteurs deux temps.







La modernisation du réseau de stations-service Esso se poursuit avec l'ouverture de stations nouvelles. Ces installations à gros débit sont dotées d'équipements modernes de distribution capables de répondre à la forte demande sur des axes routiers très fréquentés tels que les autoroutes. D'autre part, certains points de vente sont transformés en stations self-service.

Activités commerciales

Les ventes d'Esso sur le marché intérieur français ont progressé entre 1975 et 1976 légèrement plus vite que le marché. Ceci résulte principalement des ventes de fuel lourd à l'industrie.

Les prix des carburants auto n'ont pas varié jusqu'en octobre, la demande d'essence a évolué régulièrement au cours des dix premiers mois au taux de 5,5 %, sensiblement plus faible qu'avant la crise. La hausse de prix importante du 2 novembre, uniquement due à un relèvement de taxe intérieure, a entraîné une réduction sensible de la croissance de la demande pour les deux derniers mois de l'année.

La politique d'adaptation du réseau de stations-service à l'évolution des besoins de notre clientèle a été poursuivie. Des stations nouvelles à grand débit ont été ouvertes, notamment sur les autoroutes. Un certain nombre de points de vente soigneusement sélectionnés ont été convertis en "libre-service" sous la dénomination "Esso-Self". Enfin, des stations-service, qui n'avaient plus une clientèle suffisante pour justifier leur maintien, ont été fermées.

La demande de gas oil, liée à la reprise de l'activité économique, a été en progrès de 9,2 %. Le rationnement du fuel domestique pour la campagne de chauffe, qui s'est achevée en juin 1976, a été particulièrement contraignant en fin de période. Ce rationnement, reconduit en juin 1976 pour un an, a freiné la progression du marché dont la croissance par rapport à l'année précédente n'a été que de 3,6 %. Dans cet environnement réglementé, Esso a enregistré une légère réduction de sa part de marché.

Malgré la forte reprise de la production industrielle, les livraisons de fuel lourd à l'industrie ont peu progressé (2,5 %). La concurrence des autres formes d'énergie, ainsi que les efforts d'économie des industriels expliquent cette faible progression. En 1976, Esso a renforcé sa participation à l'approvisionnement en fuel lourd de l'industrie et assuré sa part normale des livraisons de fuel lourd à l'E.D.F.

Dans le domaine des lubrifiants, de récents sondages ont confirmé que l'Uniflo est l'huile super-multigrade la plus vendue sur le marché français. Esso a également développé son service aux cyclomotoristes en mettant sur le marché sa nouvelle huile deux temps qui a obtenu la préconisation de la Société des Cycles Peugeot.

Ventes totales d'Esso S.A.F.
correspondant au chiffre d'affaires commercial

	1973		1974		1975		1976	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquifiés	413	2,9	420	3,1	422	3,1	445	3,0
carburants auto	2 339	16,7	2 270	16,8	2 346	17,4	2 580	17,5
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	407	2,9	411	3,1	472	3,5	510	3,5
gas oil	970	6,9	912	6,7	886	6,6	1 076	7,3
fuel domestique	4 079	29,1	3 683	27,2	3 618	26,8	3 859	26,1
fuels léger et lourds	4 831	34,4	4 922	36,4	4 956	36,7	5 352	36,3
lubrifiants	295	2,1	275	2,0	216	1,6	293	2,0
bitumes et émulsions	696	5,0	636	4,7	580	4,3	631	4,3
total	14 030	100,0	13 529	100,0	13 496	100,00	14 746	100,0
autres produits (essentiellement produits de base vendus à l'industrie chimique)	2 334		2 065		1 377		1 923	



Un respect permanent des procédures et des consignes ainsi qu'une participation active de chacun des collaborateurs sont indispensables pour réduire les risques d'accident, surtout d'incendie, toujours possible dans l'industrie pétrolière. Les dispositions de lutte contre l'incendie comprennent des exercices périodiques sur feux réels et un entraînement au maniement des divers équipements tels que ce canon à mousse en batterie devant un réservoir en flammes, au cours d'un exercice organisé par le GESIP.

	1973	1974	1975	1976
effectifs au 31 décembre	4851	4699	4591	4538
engagements	126	93	107	140
promotions internes	567	489	505	455
salaires augmentation du :				
– salaire moyen mensuel* %	12,8	20,0	12,8	12,6
– coût de la vie %	8,5	15,5	9,6	9,9
intéressement en % des salaires	0,8	2,7	1,9	**2,7
activités de formation				
– en % des salaires	3,7	3,4	3,3	2,6
– en % du temps de travail	2,4	1,9	1,8	1,9

* Évolution du salaire moyen de décembre à décembre.
** Sous réserve d'homologation.

Relations humaines

Bien que certaines conséquences de la crise se soient encore fait sentir en 1976, la politique sociale a été maintenue. Malgré un net accroissement des départs consécutifs à l'amélioration des conditions de départ en fin de carrière appliquées depuis 1975, la réduction des effectifs a été très faible. Ceci résulte d'une augmentation sensible des engagements permettant d'abaisser l'âge moyen du personnel et de satisfaire les besoins qualitatifs et quantitatifs de votre société.

Un montant correspondant à 2,6 % des salaires a été investi en formation professionnelle. Cet important effort de formation a pris en compte les besoins exprimés par le personnel, et s'inscrit dans un objectif global qui est de préparer l'avenir de la société. Son but est de permettre au personnel de maîtriser les techniques et les méthodes de travail toujours en évolution et de préparer, sur le plan social et humain, tous ceux qui, à des degrés divers, auront en charge la société dans les années futures.

Un nouveau plan de communications internes a été mis en place pour faciliter une meilleure compréhension, par le personnel, des objectifs et orientations de la société et une connaissance plus approfondie de l'évolution du climat social.

L'intéressement versé en 1976 au titre de l'exercice 1975 s'est élevé à 6,6 millions de francs. Un nouveau contrat, dont les dispositions sont comparables à celles du précédent, a été conclu dans le cadre du groupe Esso S.A.F. et Esso REP pour les années 1976, 1977, et 1978.

La société n'a pas relâché en 1976 les efforts qu'elle poursuit depuis de longues années dans la lutte contre les accidents. Les actions entreprises et menées par l'ensemble de la hiérarchie ont porté sur l'amélioration des procédures et des conditions de travail, la formation et l'information du personnel. Malgré ces efforts intensifs, 58 accidents du travail ont été enregistrés en 1976, contre 43 en 1975. La plupart de ces accidents ont été sans gravité, entraînant des arrêts de travail de très courte durée.

A la fin de l'année, les laboratoires de Mont-Saint-Aignan avaient couvert une période de 3 ans et 205 jours sans accident avec arrêt, et la raffinerie de Bordeaux 2 ans et 265 jours.

Filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso S.A.F. possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- La Société Immobilière Paris-Niel, la Société Immobilière Paris-Gambetta et la Société Immobilière Paris-Rueil, l'activité de ces trois sociétés étant purement immobilière,
- L'Office Privé d'Assurances et de Courtages qui négocie et gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France,
- La Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers et la Société d'Exploitation de Parkings à Saint-Étienne, concessionnaires de parkings publics,
- La Société Worms Distribution et la Société Labeye, sociétés de distribution de combustibles liquides et solides,
- La Société Commerciale des Lyonceaux et la Station-Service "Les Lyonnes", propriétaires de fonds de commerce de stations-service,
- La Société Allonne Services, qui gère un technicentre pour l'entretien des véhicules automobiles,
- La Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales qui assure la gestion de cartes de crédit et de tickets-route,
- La Société Hôtelière de la Petite Campagne, qui exploite un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent à la suite de ce rapport.

Aspects financiers

Les charges d'exploitation ont atteint F 14.552 millions dont un montant de F 418 millions pour la dotation aux amortissements.
Les recettes totales hors taxes et hors dividende d'Esso REP se sont élevées à F 14.228 millions.
L'augmentation du volume des stocks représente un montant de F 240 millions.
Les charges d'exploitation excédant la somme des recettes et de l'accroissement du volume des stocks, l'exploitation s'est donc soldée par un déficit économique de F 84 millions.
Par ailleurs, la valeur des stocks à volume constant s'est accrue de F 358 millions en raison de l'augmentation du prix du pétrole brut due à la hausse du dollar. Selon les règles comptables, cet accroissement de valeur des stocks est considéré comme un élément de profit bien qu'il ne soit pas disponible.
Malgré l'importance de cette augmentation en valeur des stocks, la dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières a dû être limitée à F 125 millions du fait de la loi de Finances qui a réduit pour les seules sociétés pétrolières le plafond autorisé de la provision.
Compte tenu de ces éléments ainsi que :

- d'une perte de F 59 millions, solde des pertes et profits divers, constituée pour l'essentiel par des pertes de change,
- et de l'impôt sur les sociétés de F 46 millions,

le profit net pour les activités propres à Esso S.A.F. s'établit à F 44 millions.
Le dividende reçu d'Esso REP étant de F 55 millions, le résultat net comptable s'élève à F 99 millions.

Les besoins totaux de financement sont de F 936 millions, constitués par :

- les dépenses d'immobilisations pour F 121 millions,
- l'augmentation totale des stocks de F 598 millions,
- l'augmentation des valeurs réalisables et disponibles de F 175 millions,
- et le dividende payé en 1976 de F 42 millions.

Ces besoins ont été financés par la marge brute d'autofinancement de F. 679 millions et par d'autres ressources de F 46 millions. La marge brute d'autofinancement est composée :

- du bénéfice net de F 99 millions,
- de la dotation aux amortissements de F 418 millions,
- et des dotations aux comptes de provisions de F 162 millions.

Le solde des besoins a été financé par une augmentation nette de F 211 millions des dettes qui atteignent F 4 167 millions à fin 1976. Pour mémoire, ces dettes s'élevaient à F 2 730 millions à fin 1973.

résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1976, vous sont présentés en annexe.

Ils font apparaître un bénéfice de	F 99,5 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F 0,9 millions
total disponible	F 100,4 millions

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

– Réserve légale	F 2,3 millions
– Réserves facultatives	F 53,5 millions
– Dividende	F 44,5 millions
– Report à nouveau	F 0,1 million
	F 100,4 millions

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à F 3,73
auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,865
soit un revenu global de F 5,595

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Avoir fiscal	Revenu global
1973	11 917 960	3,50	1,75	5,25
1974	11 917 960	3,00	1,50	4,50
1975	11 917 960	3,50	1,75	5,25

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1976, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Le mandat des Commissaires aux Comptes venant à expiration, nous vous proposons de nommer pour les six prochains exercices deux Commissaire titulaires et un Commissaire suppléant.
M. A. Veyrenc nous ayant fait part de son désir de ne pas demander le renouvellement du mandat qu'il exerce depuis 1958, nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance pour la haute compétence avec laquelle il a toujours accompli sa mission. Nous vous proposons de confier ce mandat à M. D. Dudon, commissaire suppléant depuis 1971, et de renouveler le mandat de M. A. Amic.

Il vous appartient enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1977.

Le Conseil d'Administration.

DONNÉES FINANCIÈRES

Résumé des résultats comptables d'Esso S.A.F. en 1976 Millions de francs

• Achats de l'exercice.	8 047	
Autres charges y compris transactions compensées.	6 087	
Dotation aux amortissements.	418	
Charges d'exploitation globales.		– 14 552
• Chiffre d'affaires commercial hors taxes.	10 048	
Autres recettes y compris transactions compensées.	4 082	
Produits financiers et accessoires (hors dividende Esso REP)	98	
Recettes totales hors taxes et hors dividende Esso REP		14 228
• Augmentation du volume des stocks.		240
• Déficit économique de l'exploitation avant dividende Esso REP et avant augmentation de valeur des stocks due à la hausse du brut.		– 84
• Augmentation de valeur des stocks due à la hausse du pétrole brut.		358
• Dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières.		– 125
• Pertes et profits divers.		– 59
• Impôts sur les sociétés.		– 46
• Résultat propre aux activités d'Esso S.A.F.		44
• Dividende reçu d'Esso REP.		55
• Profit net.		99

Dépenses d'immobilisations millions de F	**1970**	**1971**	**1972**	**1973**	**1974**	**1975**	**1976**
raffinage et laboratoires	65,0	97,7	263,2	258,6	70,5	48,0	38,5
distribution et transports intérieurs	131,2	110,3	114,5	98,4	75,5	55,3	57,9
transports maritimes	43,4	171,3	235,4	282,7	136,8	192,5	13,6
administratifs	3,1	4,4	4,5	3,6	1,0	2,1	11,3
Total Esso S.A.F.	242,7	383,7	617,6	643,3	283,8	297,9	121,3
G.I.E. Esso Energie* (part Esso S.A.F.)	–	–	–	–	34,1	45,6	7,7
Total	**242,7**	**383,7**	**617,6**	**643,3**	**317,9**	**343,5**	**129,0**

* Le G.I.E. Esso Energie a été constitué entre Esso S.A.F., Esso Chimie et SOCABU pour doter les installations de ces 3 sociétés à Port-Jérôme d'une centrale moderne de génération de vapeur et d'électricité. Esso S.A.F a contribué au financement de ce projet dans la proportion de la capacité de production nette d'énergie qu'elle a souscrite (59,3 %).

Les investissements ont été très importants pendant les années précédant la crise. Il en est résulté une importante surcapacité à partir de 1974. Dans le même temps, les mauvais résultats et la réduction du plafond de la P.F.C. ont augmenté l'endettement et diminué les possibilités de financement. D'où une pause dans les investissements.

Dans le domaine du raffinage, cette pause durera encore plusieurs années pour la distillation.
Mais l'évolution de la consommation conduit à la mise en œuvre de nouveaux projets en matière de conversion, de fabrication d'huiles, et de désulfuration, qui entraîneront un accroissement des immobilisations dès 1978.

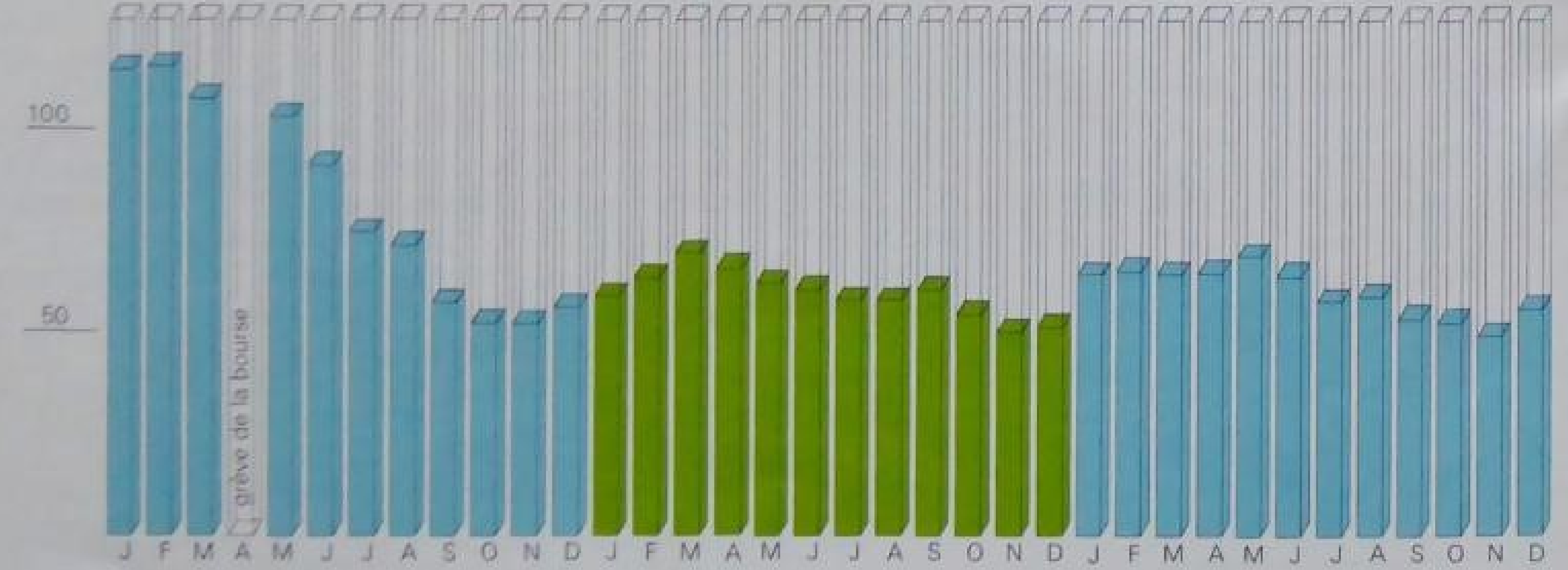
Analyse financière et coefficients millions de F

	1972	1973	1974	1975	1976
A. immobilisations	3 377	3 942	4 192	4 335	4 394
B. amortissements	1 681	1 862	2 045	2 565	2 930
C. immobilisations (valeur nette) (A − B)	1 696	2 080	2 147	1 770	1 464
D. autres valeurs immobilisées	306	320	367	374	336
E. actif immobilisé (C + D)	2 002	2 400	2 514	2 144	1 800
F. valeurs d'exploitation	754	973	2 244	2 374	2 972
G. valeurs réalisables à court terme et disponibles	853	1 054	1 527	1 457	1 633
H. actif circulant (F + G)	1 607	2 027	3 771	3 831	4 605
I. **actif total** (E + H)	3 609	4 427	6 285	5 975	6 405
J. capitaux propres, réserves et provisions	1 161	1 497	2 174	2 039	2 238
K. dettes à long terme	929	1 182	1 203	1 206	991
L. dettes à court terme	1 519	1 748	2 908	2 730	3 176
M. **passif total** (J + K + L)	3 609	4 427	6 285	5 975	6 405
N. fonds de roulement (H − L)	88	279	863	1 101	1 429
O. chiffre d'affaires commercial hors taxes	3 141	3 824	7 953	8 185	10 048
P. **résultats nets**	54	58	–	45	99
Q. Marge brute d'autofinancement					
• variation des stocks incluse	235	633	927	567	679
• disponible après variation des stocks	202	414	− 344	437	81
1. liquidité $\frac{H}{L}$	1,06	1,16	1,30	1,40	1,45
2. marge nette (hors taxes) $\frac{100 \times P}{O}$	1,73	1,52	–	0,55	1,00
3. endettement total $\frac{K+L}{M}$	0,68	0,66	0,65	0,66	0,65
4. rentabilité $\frac{100 \times P}{J}$	4,65	3,87	–	2,21	4,42

Évolution du cours de l'action d'Esso S.A.F.

premier cours du terme, le jour de la liquidation

	1974	1975	1976
rendement de l'action	8 %	10.3 %	10.1 %
dividende par action (avoir fiscal compris)	4.50	5.25	(proposé) 5.595
cours réel (dernière liquidation de l'année)	56	51	55.50



Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

	1972	1973	1974	1975	1976
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) capital social	595 898 000	595 898 000	595 898 000	595 898 000	595 898 000
b) nombre d'actions émises	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960
c) nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
2. Résultat global des opérations effectives					
a) chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)					
– transactions compensées exclues	3 438 135	4 217 145	8 300 798	8 571 382	10 492 053
– transactions compensées incluses	4 320 272	5 143 760	10 724 411	11 313 961	14 129 937
b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	249 216 548	640 514 267	936 001 399	592 808 712	723 753 998
c) impôts sur les bénéfices	15 132 321	6 642 774	7 635 204	13 062 312	45 843 955
d) bénéfices après impôts, amortissements et provisions	54 235 648	58 045 497	–	44 807 695	99 517 475
e) montant des bénéfices distribués*	41 712 860	41 712 860	35 753 880	41 712 860	–
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	19,64	53,19	77,90	48,64	56,88
b) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4,55	4,87	–	3,76	8,35
c) dividende versé à chaque action avec avoir fiscal*	5,25	5,25	4,50	5,25	–
4. Personnel					
a) nombre de salariés	4 921	4 851	4 699	4 591	4 538
b) montant de la masse salariale	211 206 000	239 113 000	276 996 000	308 179 000	329 549 000
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	120 390 000	138 121 000	165 302 000	182 981 000	214 753 000

* pour l'exercice 1976, il s'agit du montant dont la distribution est proposée par le conseil d'administration.

Analyse du chiffre d'affaires

	1974		1975		1976	
	millions de francs	%	millions de francs	%	millions de francs	%
gaz liquéfiés	225,2	2,8	224,6	2,7	248,6	2,5
carburants auto	2 057,7	25,9	2 211,0	27,0	2 585,0	25,7
pétrole, essence aviation et carburéacteur	251,0	3,2	276,7	3,4	338,1	3,4
gas oil	534,3	6,7	557,6	6,8	794,8	7,9
fuel domestique	1 776,4	22,3	1 871,8	22,9	2 313,6	23,0
fuels léger et lourds	1 444,4	18,2	1 616,4	19,7	1 820,8	18,1
lubrifiants	475,2	6,0	457,1	5,6	545,2	5,4
bitumes et émulsions	231,2	2,9	249,2	3,0	279,5	2,8
autres produits	957,6	12,0	721,0	8,9	1 122,4	11,2
chiffre d'affaires commercial hors taxes	7 953,0	100,0	8 185,4	100,0	10 048,0	100,0
prestations de services hors taxes	347,8		386,0		444,1	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées exclues	8 300,8		8 571,4		10 492,1	
transactions compensées avec d'autres sociétés pétrolières	2 423,6		2 742,6		3 637,9	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées incluses	10 724,4		11 314,0		14 130,0	
taxe intérieure	2 579,8		2 733,0		3 203,1	
chiffre d'affaires, taxe intérieure comprise, hors T.V.A.	13 304,2		14 047,0		17 333,1	

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1976

Filiales

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolière Esso REP
Capital : F 35 100 000 - Participation : 88,98 %
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production a atteint 678 581 t de pétrole brut et 24,15 millions de m³ de gaz en 1976. Le bénéfice net après impôt sur les sociétés ressort à F 127,9 millions en 1976.

Worms-Distribution - W.D.
Capital : F 4 919 300 - Participation : 58,14 %
Activités : distribution de combustibles liquides et solides et de matériels thermiques et sanitaires.
En 1976 son chiffre d'affaires h.t. a atteint F 837 millions dont F 744 millions correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Labeye et Cie
Capital : F 3 234 000 - Participation : 79,59 %
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Pour le dernier exercice, son chiffre d'affaires h.t. a atteint F 68,7 millions.

Office Privé d'Assurances et de Courtages O.P.A.C.
Capital : F 200 000 - Participation : 98,50 %
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des sociétés du groupe Esso en France et de leur personnel.
L'O.PA.C. gère environ 25 000 contrats. Les courtages reçus en 1976 représentent F 4,1 millions.

Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers – SEPPA
Capital : F 800 000 - Participation : 87,12 %
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé sous la place d'Anvers à Paris.
Immobilisations : F 2,9 millions.

Société d'Exploitation de Parkings à Saint-Étienne – SEPSE
Capital : F 3 000 000 - Participation : 94,92 %
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé à Saint-Étienne.
Immobilisations : F 6 millions.

Société Immobilière Paris-Niel
Capital : F 348 000 - Participation : 99,69 %
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 3,4 millions.

Société Immobilière Paris-Gambetta
Capital : F 1 080 900 - Participation : 90 %
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 17,7 millions.

Société Immobilière Paris-Rueil
Capital : F 600 000 - Participation : 90 %
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 15,6 millions.

Société Commerciale des Lyonceaux
Capital : F 5 000 000 - Participation : 99,93 %
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 3,9 millions.

Société Station-Service Les Lyonnes
Capital : F 2 000 000 - Participation : 79,93 %
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 3,1 millions.

Allonne-Services
Capital : F 3 100 000 - Participation : 83,87 %
Activités : exploitation de Technicentre pour l'entretien de véhicules automobiles. Allonne-Services possède un Esso Technicentre au centre commercial de Vélizy.

Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales
Capital : F 100 000 - Participation : 85,5 %
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

Société Hôtelière de la Petite Campagne
Capital : F 20 000 - Participation : 95 %
Activités : exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Filiales et participations (francs)	capital	réserves	quote-part du capital détenu (en %)	valeurs d'inventaire des titres détenus	prêts et avances consentis par la société et non remboursés	montant des cautions et avals fournis par la société	chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.									
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par Esso S.A.F.)									
– Esso REP	35 100 000	121 794 407	88,98	37 475 400	–	–	322 691 616	127 905 293	54 654 250
– Worms Distribution	4 919 300	10 855 495	58,14	8 459 352	–	–	835 454 612	220 757	–
– Labeye et Cie	3 234 000	3 053 292	79,59	7 998 747	6 110 912	–	68 694 272	(264 307)	–
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
– Viafrance	12 825 000	24 119 765	44,78	15 237 618	108 699	–	490 258 350	521 280	574 360
– Raffinerie du Midi	22 500 000	2 158 284	33,33	7 420 000	9 855 404	7 866 667	20 767 798	(569 271)	–
– Société du Pipe-line Méditerranée-Rhône	65 000 000	641 068	14,17	9 208 600	–	8 140 424	85 004 795	14 037 341	1 749 628
– Société de la Raffinerie de Lorraine	50 000 000	–	40,00	19 999 200	2 360 000	14 800 000	88 106 215	–	–
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				15 672 276	21 979 125	2 540 000			466 275
2. Participations dans les sociétés françaises				35 997 700	15 943 706	25 755 717			2 029 319

Autres principales participations

Société de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation d'une raffinerie à Hauconcourt.
Participation : 40 %

Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation de pipe-lines pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie d'Hauconcourt.
Participation : 40 %

Raffinerie du Midi
Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.
Participation : 33,33 %

Dépôts de Pétrole Côtiers
Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.
Participation : 21,20 %

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers
Réception, stockage et réexpédition de fuel et gas oil.
Participation : 15,40 %

Société du Pipe-line Méditerranée-Rhône
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Méditerranée à la Vallée du Rhône.
Participation : 14,17 %

Société de Transports Pétroliers par Pipe-lines (TRAPIL)
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Basse-Seine à la région parisienne.
Participation : 7,99 %

Géomines-Caen
Exploitation d'un stockage souterrain de produits pétroliers à May-sur-Orne.
Participation : 14 %

Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA)
Construction et exploitation d'"Hydrant Systems" aux aéroports d'Orly et de Roissy.
Participation : 16,66 %

Viafrance
Travaux routiers et répandage de bitumes.
Participation : 44,78 %

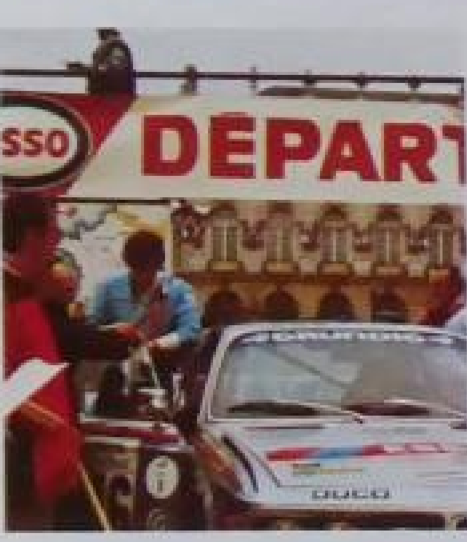
Société Commerciale des Fauvelles
Participation dans des sociétés de distribution de combustibles.
Participation d'Esso S.A.F. : 19,66 %

De longue date Esso s'intéresse à la compétition sous des formes diverses :

le Tour de France automobile où des pilotes chevronnés connaissent et mettent en pratique les principes enseignés à l'École Esso-Peugeot de conduite sur glace à Chamonix. ▶











▲ à Puteaux, sous l'égide d'Esso et de Peugeot, le célèbre champion motocycliste, Georges Monneret, enseigne aux jeunes cyclomotoristes la première des vertus d'un conducteur : la prudence.

◀ le Championnat de France de Labours où chaque année de jeunes agriculteurs démontrent qu'ils maîtrisent, autant que leurs aînés, l'art d'ouvrir un sillon.

EXERCICE 1976 ESSO S.A.F.

francs

compte d'exploitation générale	**débit**	
	stocks au début de l'exercice	2 374 526 403,02
	achats	11 717 153 869,39
	frais de personnel	544 301 615,21
	impôts et taxes	3 234 053 481,64
	travaux, fournitures et services extérieurs*	678 207 020,76
	transports	759 445 323,04
	frais divers de gestion	195 846 325,74
	frais financiers	190 503 259,34
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement	117 980,00
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	417 439 142,57
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des titres de participation	441 030,66
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges	16 035 000,00
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation	12 578 955,69
	bénéfice d'exploitation	329 249 208,68
		20 469 898 615,74
	crédit	
	stocks à la fin de l'exercice	2 972 469 218,20
	ventes de marchandises, produits finis et prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	17 333 077 029,35
	subventions d'exploitation reçues,	–
	ristournes, rabais et remises à recevoir	285 000,00
	produits accessoires	63 993 838,52
	produits financiers	89 388 815,76
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même, et travaux et charges non imputables à l'exercice	10 684 713,91
		20 469 898 615,74

compte de pertes et profits	**débit**	
	participation des salariés aux fruits de l'expansion	4 742 980,73
	pertes sur exercices antérieurs	266 476,28
	pertes exceptionnelles	66 353 061,35
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	131 780 460,21
	impôts sur les bénéfices	45 843 955,00
	bénéfice net	99 517 475,14
		348 504 408,71
	crédit	
	profit d'exploitation	329 249 208,68
	profits sur exercices antérieurs	7 542 425,30
	profits exceptionnels	10 991 017,34
	profits résultant de subventions d'équipement	721 757,39
		348 504 408,71

*dont loyers pour opérations de crédit bail immobilier : 5 074,64

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1976 ESSO S.A.F.

francs	actif	montant brut	amortissements dépréciations et plus-values réinvesties	montant net
valeurs immobilisées **1 799 828 681,10**	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	3 040 660,00	560 405,00	2 480 255,00
	immobilisations			
	terrains	185 069 476,51	15 656 624,28	169 412 852,23
	constructions et ouvrages d'infrastructure	541 443 022,26	298 614 360,26	242 828 662,00
	installations complexes spécialisées	1 747 069 951,90	1 389 017 740,58	358 052 211,32
	matériel et outillage	270 802 173,33	189 690 238,99	81 111 934,34
	matériel de transport	1 301 477 334,39	865 672 596,48	435 804 737,91
	autres immobilisations corporelles	193 031 415,23	125 135 097,26	67 896 317,97
	pipe-line	58 126 363,73	41 730 721,21	16 395 642,52
	immobilisations incorporelles	17 960 315,39	4 746 304,12	13 214 011,27
	immobilisations en cours	78 911 114,66	–	78 911 114,66
	total	**4 393 891 167,40**	**2 930 263 683,18**	**1 463 627 484,22**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	132 892 326,85	–	132 892 326,85
	titres de participation	168 321 330,10	10 852 437,45	157 468 892,65
	dépôts et cautionnements	3 475 769,29	–	3 475 769,29
	compte de régularisation d'actif à plus d'un an	39 883 953,09	–	39 883 953,09
	total	**344 573 379,33**	**10 852 437,45**	**333 720 941,88**
actif circulant : **4 605 104 626,05**				
stocks **2 972 469 218,20**	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	14 936 980,00	369 306,38	14 567 673,62
	matières premières	1 347 859 000,00	–	1 347 859 000,00
	matières consommables	32 998 161,58	–	32 998 161,58
	produits finis	1 224 928 365,00	–	1 224 928 365,00
	produits en cours	345 611 832,00	–	345 611 832,00
	emballages commerciaux	6 504 186,00	–	6 504 186,00
	total	**2 972 838 524,58**	**369 306,38**	**2 972 469 218,20**
compte de tiers **1 211 062 996,42**	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés	481 965,05	–	481 965,05
	clients	974 265 121,59	26 262 561,91	948 002 559,68
	autres débiteurs	181 449 357,62	2 320 910,46	179 128 447,16
	compte de régularisation : actif	83 450 024,53	–	83 450 024,53
comptes financiers **421 572 411,43**	prêts à moins d'un an	20 192 112,87	–	20 192 112,87
	effets à recevoir	246 557 243,07	–	246 557 243,07
	chèques et autres valeurs à encaisser	142 455 780,81	–	142 455 780,81
	titres de placement	1 500 934,94	607,14	1 500 327,80
	banques et chèques postaux	10 244 523,03	–	10 244 523,03
	caisse	622 423,85	–	622 423,85
	total	**1 661 219 487,36**	**28 584 079,51**	**1 632 635 407,85**
	total général			**6 404 933 307,15**

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 1 694 470 500,03
dont engagements de crédit-bail mobilier : 1 247,00
avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 840 471 553,56

passif	montant	
capital propre et réserves		**patrimoine social et provisions assimilées** **2 138 283 455,06**
capital social	595 898 000,00	
prime d'émission et de fusion	160 851 388,17	
réserve légale	57 270 000,00	
plus-value à long terme	22 678 839,07	
réserves facultatives	68 489 641,64	
réserve de renouvellement du stock indispensable	2 507 730,00	
total	**907 695 598,88**	
report à nouveau	853 835,06	
situation nette (avant résultats)	908 549 433,94	
provisions réglementées		
provision pour fluctuation des cours des matières premières	1 194 902 300,00	
provision pour investissement	11 087 894,55	
provision pour hausse des prix	3 014 721,00	
total	**1 209 004 915,55**	
subventions d'équipement reçues		
subventions reçues	2 863 031,00	
moins : subventions inscrites à pertes et profits	942 925,43	
différence	**1 920 105,57**	
provisions pour pertes et charges		
provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	18 809 000,00	
dettes à long et moyen terme		**passif envers les tiers** **4 167 132 376,95**
obligations à plus d'un an	97 608 000,00	
emprunts à plus d'un an	809 672 439,85	
avances reçues et comptes courants bloqués	80 155 993,54	
autres dettes à plus d'un an	4 062 061,42	
total	**991 498 494,81**	
dettes à court terme		
fournisseurs	155 675 477,91	
clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 988 482,04	
autres créanciers	1 768 032 880,04	
comptes de régularisation : passif	221 597 851,88	
emprunts à moins d'un an	272 366 952,89	
effets à payer	620 668 026,13	
banques créditrices	126 304 211,25	
total	**3 175 633 882,14**	
résultats : bénéfice de l'exercice	**99 517 475,14**	
total général	**6 404 933 307,15**	

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1976 ESSO S.A.F. ET ESSO REP

millions de francs	actif	montant brut	amortissements dépréciations et plus-values réinvesties	montant net
valeurs immobilisées 1 819,4	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	**3,0**	**0,5**	**2,5**
	immobilisations			
	terrains	185.6	15.6	170.0
	travaux souterrains et sondages	150.9	134.5	16.4
	constructions et ouvrages d'infrastructure	549.0	303.7	245.3
	installations complexes spécialisées	1 823.4	1 457.6	365.8
	matériel et outillage	276.2	194.7	81.5
	matériel de transport	1 302.9	867.0	435.9
	autres immobilisations corporelles	197.2	128.8	68.4
	pipe-line	83.9	65.8	18.1
	immobilisations incorporelles	18.0	4.8	13.2
	frais de recherches	29.7	29.7	–
	puits secs	26.3	26.3	–
	immobilisations en cours	104.8	–	104.8
	total	**4 747,9**	**3 228,5**	**1 519,4**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	134.1	–	134.1
	titres de participation	130.8	10.9	119.9
	dépôts et cautionnements	3.6	–	3.6
	compte de régularisation d'actif à plus d'un an	39.9	–	39.9
	total	**308,4**	**10,9**	**297,5**
stocks 2 922,3	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	15.0	0.4	14.6
	matières premières (pétrole brut)	1 350.0	–	1 350.0
	matières consommables	36.9	–	36.9
	produits finis	1 168.7	–	1 168.7
	produits en cours	345.6	–	345.6
	emballages commerciaux	6.5	–	6.5
	total	**2 922,7**	**0,4**	**2 922,3**
comptes de tiers 1 214,4	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	0.5	–	0.5
	clients	974.7	26.3	948.4
	autres débiteurs	184.5	2.3	182.2
	comptes de régularisation : actif	83.3	–	83.3
comptes financiers 445,4	prêts à moins d'un an	43.7	–	43.7
	effets à recevoir	246.6	–	246.6
	chèques et autres valeurs à encaisser	142.5	–	142.5
	titres de placement	1.5	–	1.5
	banque et chèques postaux	10.4	–	10.4
	caisse	0.7	–	0.7
	total	**1 688,4**	**28,6**	**1 659,8**
	total général	**9 670,4**	**3 268,9**	**6 401,5**

avals, cautions garanties et autres engagements donnés : 1 694.5
avals, cautions garanties et autres engagements reçus : 841.3

	passif	montant	
capitaux permanents 3 396,4	**capital propre et réserves**		patrimoine social et provisions assimilés avant affectation des bénéfices 2 439,9
	capital social	595.9	
	primes d'émission et de fusion	164.9	
	réserve légale	60.4	
	plus-values à long terme	23.3	
	réserves facultatives	68.5	
	réserve de renouvellement du stock indispensable	3.9	
	réserve spéciale de réévaluation	6.2	
	total	**923,1**	
	report à nouveau	**104,6**	
	situation nette (avant résultats de l'exercice)	**1 027,7**	
	provisions réglementées		
	provision pour fluctuation des cours des matières premières	1 194.9	
	provision pour investissement	14.5	
	provision pour reconstitution des gisements	179.1	
	provision pour hausse des prix	3.0	
	total	**1 391,5**	
	subventions d'équipement reçues	**1,9**	
	provisions pour pertes et charges		
	provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	18.8	
	dettes à long terme		
	obligations à plus d'un an	97.6	
	emprunts à plus d'un an	774.7	
	avances reçues et comptes courants bloqués	80.2	
	autres dettes à plus d'un an	4.0	
	total	**956,5**	
comptes de tiers 1 966,0	**dettes à court terme**		passif envers les tiers 3 790,1
	fournisseurs	162.6	
	clients, avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11.0	
	autres créanciers	1 555.7	
	redevance sur production d'huile brute	5.8	
	comptes de régularisation passif	230.9	
comptes financiers 867,6	emprunts à moins d'un an	272.4	
	effets à payer	468.9	
	banques créditrices	126.3	
	total	**2 833,6**	
	résultats : bénéfice de l'exercice	140.1	
	intérêts minoritaires	31.4	
	total général	**6 401,5**	

EXERCICE 1976 ESSO S.A.F. et ESSO REP CONSOLIDÉS

millions de francs

compte d'exploitation générale	**débit**		
	stocks au début de l'exercice		2 341,5
	achats		11 410,3
	frais de personnel		579,8
	impôts et taxes		3 253,9
	travaux, fournitures et services extérieurs		701,7
	transports		763,9
	frais divers de gestion		199,5
	frais financiers		164,0
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements de frais d'établissement		0,1
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations		431,3
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des titres de participation		0,4
	dotation de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges		16,0
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation		12,6
	bénéfice d'exploitation		525,8
	total		20 400,8
	crédit		
	stocks à la fin de l'exercice		2 922,3
	ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)		17 345,4
	ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir		0,3
	produits accessoires		69,6
	produits financiers		35,9
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même		
	travaux et charges non imputables à l'exercice		27,3
	total		20 400,8
compte de pertes et profits	**débit**		
	pertes sur exercices antérieurs		0,3
	pertes exceptionnelles		73,3
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels		264,9
	– provision pour reconstitution des gisements	74,1	
	– amortissements des charges d'exploration	56,0	
	– autres dotations	134,8	
	impôts sur les bénéfices		116,6
	bénéfice net consolidé		154,2
	– quote-part des actionnaires d'Esso S.A.F.	140,1	
	– quote-part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso REP	14,1	
	total		609,3
	crédit		
	bénéfices d'exploitation de l'exercice		525,8
	profits sur exercices antérieurs		9,9
	provisions pour reconstitution des gisements devenue disponible		61,9
	profits exceptionnels		11,0
	profits résultant de subventions d'équipement		0,7
	total		609,3

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1976, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1976 nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles habituelles de diligence normale. Elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers postes, notamment en ce qui concerne les comptes de trésorerie, les stocks, les titres de participation, les débiteurs et créditeurs divers, les fluctuations des provisions et réserves.

Nous avons pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et constaté l'exactitude des informations d'ordre comptable qu'il contient. Il en a été de même des tableaux de renseignements tenus à la disposition des actionnaires, et concernant, respectivement, les résultats des cinq derniers exercices et les filiales et participations.

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent. Nous signalerons seulement :

Au passif du bilan, la disparition du poste "réserve investissements" et la réapparition du poste "report à nouveau" ;

Dans le compte d'exploitation générale, au débit, la constitution d'une "dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements des titres de participation",
au crédit, le groupement, sous une seule rubrique, des postes "travaux faits par l'entreprise pour elle-même" et "travaux et charges non imputables à l'exercice".
Dans le compte de pertes et profits, au débit, la création du poste "participation des salariés aux fruits de l'expansion",
au crédit, d'une part, la disparition de la rubrique "reprise de provision pour fluctuation des cours", et, d'autre part, la création d'un poste "profits résultant de subventions d'équipement".
Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de dérogations aux prescriptions légales concernant l'égalité entre actionnaires ni à celles relatives aux actions de garantie des administrateurs.

situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1975 et 1976 (en millions de francs) :

	1975	1976	différences
Actif total	5 974,8	6 404,9	+ 430,1
Dettes envers les tiers	3 935,9	4 167,1	+ 231,2
Actif net	2 038,9	2 237,8	+ 198,9

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :

	1975	1976	différences
Capital social	595,9	595,9	–
Réserves, prime d'émission d'actions, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	1 398,2	1 542,4	+ 144,2
Bénéfice de l'exercice	44,8	99,5	+ 54,7
Situation nette	2 038,9	2 237,8	+ 198,9

La progression de 144,2 millions du chapitre "réserves et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice :

augmentations :

– Dotations à la réserve légale et au report à nouveau, conformément à la 3e résolution de votre assemblée générale ordinaire du 24 juin 1976		3,1
– Dotation aux plus-values à long terme		3,3
– Dotation à la provision pour fluctuation des cours		125,3
– Dotation à la provision pour investissement		2,4
– Subventions d'équipement reçues		0,2
– Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices		15,2
		149,5

diminutions :

– Subventions inscrites à pertes et profits	0,7	
– Reprises sur les provisions et réserve pour investissement	4,6	
Augmentation nette des réserves et provisions		5,3
		144,2

mouvements financiers

Les ressources et les besoins de votre société pour l'exercice 1976, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

ressources :		
Autofinancement :		
– bénéfice net de l'exercice 1976		99,5
– accroissement des amortissements dont + 417,5 débités au compte d'exploitation générale (contre 667,9 antérieurement) et – 6,3 au compte de régularisation actif		411,2
Aide fiscale aux investissements		4,0
Retraits d'immobilisations (valeur résiduelle)		12,6
Diminution des autres valeurs immobilisées		36,8
Augmentation nette des diverses provisions		141,1
		705,2
besoins :		
Investissements de l'exercice en immobilisations	121,3	
Distribution du dividende 1975	41,7	
Diminution des dettes à long terme	214,0	
		377,0
D'où un excédent de		328,2

qui est venu accroître d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1976 pour le porter à 1 429,5 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1975	1976	différences
a) Actif circulant	3 831,7	4 605,1	+ 773,4
b) Dettes à court terme	2 730,4	3 175,6	+ 445,2
Fonds de roulement	1 101,3	1 429,5	+ 328,2

Il s'ensuit que le ratio de liquidité ressort à 1,45 contre 1,40 antérieurement.
Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les immobilisations nouvelles (121,3) s'analysent ainsi :
– Installations de raffinage et de laboratoire (38,5) s'appliquant principalement aux Raffineries de Fos et de Port-Jérôme ;
– Distribution et transports intérieurs (57,9) portant sur l'amélioration du réseau de stations-service, l'acquisition de divers matériels et la modernisation de certains dépôts ;
– Transports maritimes (13,6) concernant notamment le supertanker Esso Picardie ;
– Matériel administratif (11,3) comprenant pour la quasi totalité un nouvel ordinateur.

La diminution de 36,8 millions des autres valeurs immobilisées porte essentiellement sur les remboursements d'avances faites à la clientèle et aux filiales, sur les effets à encaisser et sur les comptes de régularisation à plus d'un an (43,8) compensés à concurrence de 7 millions par l'accroissement des participations, notamment dans les sociétés les Lyonnes, Worms-Distribution, Labeye, Paris-Gambetta, Paris-Rueil, S.E.P.S.E, AREA et Les Fauvelles.

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous signalons que les participations d'Esso S.A.F. dans les sociétés suivantes accusent, en pourcentage, les principales variations ci-après :

	A fin 1975	A fin 1976
Worms-Distribution (W-D)	55,91	58,14
Labeye & Cie	55,09	79,59
S.E.P.S.E	48,33	94,92
Les Fauvelles	0	19,66

La progression de l'actif circulant (773,4) résulte surtout de l'accroissement tant en volume qu'en prix de revient des stocks de pétrole brut et des produits semi-finis (+ 597,9), – compte tenu des stocks quantitatifs de réserve obligatoire fixés par les règlements administratifs, et par l'augmentation des créances sur la clientèle, – compensées à concurrence de 51,2 par la diminution des disponibilités en banques et aux chèques postaux.

Les stocks ont été inventoriés dans les mêmes conditions que l'année dernière.
Les stocks de pétrole brut ont donné lieu, comme les années antérieures, à une provision pour fluctuations des cours des matières premières, mais qui a été calculée comme précédemment sur la moyenne pondérée du prix contrôlé, d'une part, et du prix libre, d'autre part, du pétrole brut Oklahoma. Cette provision retenue seulement pour 69 % de sa valeur maximale (loi de finances pour 1976) ressort à F 1 194 902 300 contre antérieurement F 1 069 590 500 après dotation complémentaire de F 125 311 800.

Les dettes à court terme accusent, globalement, une augmentation nette de F 445,2 millions provenant essentiellement des autres créanciers (+ 182,7), des emprunts et autres dettes à moins d'un an (+ 205,3) et des banques créditrices (+ 119,9).

engagements hors bilan

Les engagements donnés par votre société s'élèvent, en chiffres arrondis, à F 1 694 millions contre F 1 445 millions à fin 1975. Ils s'appliquent à des cautions en douane (1 105) données notamment au titre des crédits d'enlèvement, à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (97), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (97), à des engagements sur participations financières (1), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (155), aux engagements concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (210), à un contrat de leasing concernant Fos (26), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (3).

Les engagements reçus se chiffrent à F 840 millions, contre F 877 millions en 1975. Ils comprennent, soit des cautions en douane consenties à votre société par des confrères (744), soit des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (95), et, pour le solde (1), principalement des cautions et garanties bancaires.

résultats

Les résultats de l'exercice 1976 comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent, en résumé, comme suit, en millions de francs :

Chiffre d'affaires hors taxes	1975	1976	variations
chiffre d'affaires commercial	8 185	10 048	+ 1 863
transactions compensées	2 743	3 638	+ 895
prestations de services	386	444	+ 58
total	11 314	14 130	+ 2 816

La progression du chiffre d'affaires commercial provient à la fois de la progression des tonnages vendus et des augmentations de prix consécutives aux différentes hausses des prix du brut.

résultats	1975	1976	variations
excédent de l'exploitation avant amortissements, provisions directement imputées à pertes et profits et impôt sur sociétés	531,5	635,5	+ 104,-
amortissements	– 668,4	– 418,-	+ 250,4
variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles	+ 143,3	– 131,8	– 275,1
résultats propres à l'entreprise	+ 6,4	+ 85,7	+ 79,3
dividendes nets reçus	+ 51,5	+ 59,6	+ 8,1
bénéfice avant impôt	+ 57,9	+ 145,3	+ 87,4
impôt sur sociétés	– 13,1	– 45,8	– 32,7
résultat net	+ 44,8	+ 99,5	+ 54,7

L'affectation du bénéfice net qui vous est proposé par votre Conseil est conforme aux dispositions statutaires et légales. Si vous l'acceptez, elle donnera lieu, au titre de l'exercice 1976, à un dividende de F 3,73 par action, assorti d'un avoir fiscal de F 1,865, soit au total F 5,595.

En conclusion, il résulte des examens auxquels nous avons procédé, dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, que nous pouvons certifier la sincérité et la régularité de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan qui sont soumis à votre approbation.

Paris, le 25 avril 1977
Les Commissaires aux Comptes
A. Amic A. Veyrenc
Agréés près les Cours d'Appel

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons reçu avis des conventions suivantes entrant dans le cadre de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice 1976 :

Conclues avec la Société Esso Chimie
Administrateurs concernés : MM. J. Ballet, L. Chaperon et H. Lamaison.

a) Nouvelle convention d'entr'aide prenant effet au 1[er] janvier 1975 et conclue pour une durée de 3 ans. Cette convention fixe les conditions de l'entr'aide réciproque des sociétés pour l'exploitation de la raffinerie de Port-Jérôme d'Esso S.A.F. et de l'usine de produits chimiques de Notre-Dame-de-Gravenchon d'Esso Chimie, pour les prestations de service, les fournitures de matériel, produits ou moyens divers, non couverts par le contrat de vente et d'achat de produits pétroliers signé entre les deux associés.
Conseil du 23 avril 1976.

b) Avenant n° 2 à la convention de location du 17 juin 1970 du Dépôt de Collonges au Mont-d'Or (Rhône) afin de porter le loyer annuel de 47.636 à 68.000 F à compter du 1[er] janvier 1976.
Conseil du 17 septembre 1976.

c) Avenant n° 3 à la convention de location du 25 novembre 1969 de la partie dite "Pré Carré" de la raffinerie de Port-Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon, afin de porter le loyer annuel de 559.700 à 800.000 F à compter du 1[er] janvier 1976.
Conseil du 17 septembre 1976.

d) Avenant n° 2 à la convention de location du 25 novembre 1969 de la partie dite "Parcelles Enclavées" de la raffinerie de Port-Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon, afin de porter le loyer annuel de 12.600 à 18.000 F à compter du 1[er] janvier 1976.
Conseil du 17 septembre 1976.

e) Avenant n° 3 à la convention de location du 25 novembre 1969 de la partie dite "Parcelles Enclavées" de la raffinerie de Port-Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon. Afin de permettre à Esso Chimie d'étendre ses activités, la superficie de deux parcelles est augmentée comme suit à partir du 1[er] janvier 1977 :
- l'une de 9.825 m^2 pour l'agrandissement de l'unité de Polyplant,
- l'autre de 50 m^2 pour l'implantation d'équipements d'assainissement.

Du fait de ces adjonctions, le loyer annuel serait porté de 18.000 F à 26.000 F à compter du 1[er] janvier 1977.
Conseil du 19 novembre 1976.

Conclues avec la Société Esso REP
Administrateurs concernés : MM. A. Dubois et M. Kopff.

a) Avenant n° 8 à la convention d'ouverture de crédit du 18 octobre 1967 prorogeant d'un an cette convention, soit jusqu'au 31 janvier 1978.
Conseil du 19 novembre 1976.

b) Avenant n° 9 à la convention d'avances de trésorerie du 27 mars 1969 qui se trouve prorogée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 1977 et dont le plafond est porté à 300 millions de francs.
Conseil du 19 novembre 1976.

Les conventions intervenues à la suite de ces autorisations et les conditions dans lesquelles elles ont été exécutées n'appellent pas d'observation particulière.

Il en est de même des opérations réalisées en application de conventions antérieurement autorisées et détaillées dans nos précédents rapports, notamment :
- des règlements par Esso Chimie des ventes effectuées, des services rendus industriels, commerciaux, administratifs et de recherches, des intérêts sur prêts, des locations de terrains et de dépôts ;
- des achats de pétrole brut, prestations de services réciproques, intérêts sur prêts et avances concernant Esso REP ;
- de la convention d'entraide administrative avec Standard Kuhlmann ;
- des cautions accordées en faveur des Docks des Pétroles d'Ambès ;
- de la convention d'avances à la Société du Pipe-Line de la Raffinerie de Lorraine.

Pour mémoire, comme pour les années précédentes, des opérations courantes, effectuées à des conditions normales, entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1976 entre votre société et diverses entreprises, en particulier la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas et la Banque de l'Union Européenne, ayant avec la vôtre des administrateurs communs.

Paris, le 17 mars 1977

A. Amic A. Veyrenc

LES ADMINISTRATEURS D'ESSO S.A.F.

Jacques Ballet
Président d'Honneur
7, rue Léon-Mignote
Bièvres 91570

Administrateur de :
Esso Chimie,
Standard-Kuhlmann,
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU),
Société pour l'industrie des Transports.

Henri Lamaison
Président-Directeur Général
54, rue du Ranelagh
Paris 75016

Administrateur de :
Esso Europe Inc.,
Esso Africa Inc.,
Esso Supply Cy.,
Esso Chimie.

Louis Chaperon
28, rue Pauline-Borghèse
92200 Neuilly-s/Seine

Président de :
Esso Chimie
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU),
Standard-Kuhlmann

André Dubois
Administrateur
77, bd du Gal-Kœnig
92200 Neuilly-s/Seine

Président d'Honneur de :
Esso REP.

Francis Fabre
Administrateur
75, rue de Grenelle
Paris 75007

Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.),
Chargeurs Réunis,
Cie Maritime des Chargeurs Réunis.
Vice-Président de :
Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux

Administrateur de :
Eurafrance,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas,
Safic-Alcan,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Fiat,
Cie Financière Delmas-Vieljeux,
Club Méditerranée,
Gazocéan.

Jean Forgeot
Administrateur
80, bd Flandrin
Paris 75016

Président de :
Société Creusot-Loire
Président d'Honneur de :
France-Dunkerque,
Société de Constructions Électromécaniques Jeumont-Schneider.
Vice-Président de :
Chrysler-France,
Schneider S.A.

Administrateur de :
ARBED,
Imprimerie Georges Lang,
Banque de l'Union Européenne,
Publicis,
Chargeurs Réunis,
Cie Financière de Creusot-Loire,
Electrorail,
Société des Bains de Mer de Monaco,
Cie Financière de l'Union Européenne.

Michel Kopff
Administrateur
1, place Chancelier-Adenauer
Paris 75016

Administrateur de :
Esso REP,
Société de la Raffinerie de Lorraine
Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine.

Gustave Rambaud
Administrateur
31, avenue Georges-Mandel
Paris 75016

Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas, Hollande.
Vice-Président de :
Société Pierrefitte-Auby,
Cie Industrielle Chiers-Châtillon.

Administrateur de :
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas,
Omnium de Participations Financières et Industrielles (O.P.F.I.),
Paribas-International S.A.,
Banque de Paris et des Pays-Bas - Belgique,
Banque de Paris et des Pays-Bas - Suisse,
Fives-Cail Babcock,
Société Usinor,
Crédit du Nord,
Denain - Nord-Est Longwy,
Cie Industrielle et Financière Babcock-Fives,
Norsk Hydro,
Compagnie Bancaire
Financière du Ruau,
Cockerill,
Frère Bourgeois,
COBEPA.